

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Jeudi 02 AVRIL 2020 / N° 829

Prix : 20 DA

Coronavirus :
131 nouveaux
cas confirmés
et **14** nouveaux
décès
enregistrés
en Algérie

Covid-19 :
Fin de
quarantaine
pour plus de
6.800 personnes
isolées dans des
hôtels à travers
18 wilayas

Agence Chine nouvelle
La presse
chinoise évoque
la profondeur
des relations
algéro-chinoises
dans un contexte
de lutte contre
le COVID-19

Covid-19 :
Benbahmed
annonce la
réception
prochaine de
120 millions de
masques
chirurgicaux

Carburant :
Le ministère de
l'Energie réfute
les rumeurs et
assure
l'ouverture
des stations-
service 24h/24
et 7/7 jours

Tribunal de Sidi
M'hamed :
Une main de
fer s'abat sur
Abdelghani
Hamel et les
membres de
sa famille

Pr Djamel-Eddine Nibouche à la
Radio Algérienne Chaîne 3

« L'Algérie a pris une
décision courageuse, en
optant pour l'administration
de la chloroquine aux
personnes infectées par le
coronavirus »

RENCONTRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AVEC LES MÉDIAS :

SYNTHÈSE ET RÉCAPITULATIF



Poste et des Télécommunications

Le ministère élabore une feuille de route unifiée pour le maintien du service public

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumezar, a annoncé, l'élaboration d'une feuille de route unifiée pour le secteur dans les différentes wilayas en vue d'assurer la continuité du service public sur fond de la propagation de la pandémie du nouveau Coronavirus. "Il faut tirer les enseignements de cette crise que traverse le pays et profiter de l'expérience de la direction de la wilaya de Blida dans sa manière d'agir dans le cadre du confinement total ou partiel" a déclaré le ministre lors d'une réunion de concertation par visioconférence avec les directeurs des wilayas du secteur en présence des cadres centraux du ministère. Le ministre a indiqué que l'objectif de cette réunion "est de parvenir à une feuille de route unifiée pour surmonter la période sensible que traverse le pays à la lumière de la propagation du Covid-19 et ce pour assurer la continuité du service public", ajoutant que le secteur "a bénéficié de l'expérience de la direction de Blida et sa manière de résoudre les problèmes soulevés initialement". Le ministre a donné



des instructions aux directeurs de wilayas afin de "veiller sur la sécurité des fonctionnaires du secteur et leur fournir les équipements de protection", en les appelant à "poursuivre leur consultation à même de garantir la continuité du service et d'impliquer les opérateurs privés". M. Boumezar a incité

les responsables du secteur à "intensifier les sorties médiatiques en vue de la sensibilisation des citoyens sur l'impératif d'utiliser les plateformes du e-paiement", saluant, dans ce sens, "la réaction favorable des citoyens quant à l'utilisation de ces plateformes dans la wilaya de Blida". Par ail-

leurs, le ministre a rassuré les citoyens quant à "la disponibilité" de la liquidité au niveau des bureaux de poste à travers l'ensemble du territoire national. Concernant la fermeture tardive des bureaux de poste, M. Boumezar a fait savoir que "la conjoncture exceptionnelle actuelle exige un emploi de temps

exceptionnel", soulignant que le secteur avait lancé "une large campagne d'information dans le souci d'informer les citoyens concernant cette mesure". "Les distributeurs sont opérationnels 24/24h pour garantir la liquidité". S'agissant du paiement des factures des différents services du secteur, le même responsable a affirmé qu'il avait donné une instruction pour ne pas couper les lignes des téléphones fixes, en sus "d'autres mesures exceptionnelles relatives au rechargement du service internet", saluant l'initiative d'Algérie Télécom qui a décidé de ne pas couper le service internet à ses clients de la wilaya de Blida. Evoquant les comptes de solidarité ayant été ouverts via la poste et le Trésors public, le ministre a avancé qu'ils s'inscrivent dans le cadre "de l'initiative lancée par la société civile en vue du renforcement de l'action de solidarité". Il a appelé, dans ce sens, les donateurs à "transférer les fonds à distance pour éviter la pression", se disant convaincu que la participation des Algériens à cette action de solidarité sera "grande".

APN Le Conseil de la Nation appelle "au respect total" des décisions du Président de la République

Le Conseil de la Nation a appelé mardi au "strict respect" des orientations et des décisions prises par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune pour lutter contre le Covid-19. Dans un communiqué sanctionnant les travaux de la réunion de son bureau, le Conseil de la Nation a salué "l'élan de solidarité" des Algériens en matière de lutte contre le nouveau coronavirus, les appelant au "strict respect des orientations et décisions du Président de la République Abdelmadjid Tebboune, ainsi que des mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre cette pandémie mondiale à l'effet de réduire les risques de contagion et de propagations de ce virus, en respectant le confinement et la distanciation sociale". Partant du principe de la conjugaison des efforts et des ressources en cette conjoncture sensible et difficile que traverse le pays, et suite à ce qui a été décidé dimanche dernier concernant la contribution financière volontaire des sénateurs et hauts cadres, des mesures concrètes ont immédiatement été prises", a affirmé le communiqué du Conseil de la Nation. Le président du Conseil de la nation, par intérim, Salah Goudjil a instruit lors de la réunion, les services administratifs compétentes du Conseil de rationaliser rapidement les dépenses du Conseil de la Nation afin de les adapter aux décisions annoncées par l'Etat

afin de contribuer dans la mesure du possible à réduire les répercussions socio-économiques sur l'économie nationale. A la même occasion il a formé "le vœux de voir tout le monde en bonne santé, souhaitant bon rétablissement aux malades, priant le Dieu Tout-Puissant de nous aider à surmonter cette épreuve". Par ailleurs, la réunion du bureau du Conseil présidée par M. Goudjil, élargie aux présidents des groupes parlementaires et au contrôleur parlementaire, a été consacrée à l'échange de vues sur la situation socio-économique que connaît le pays à cause de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus et ses répercussions sur l'économie nationale. Dans ce cadre "les différentes méthodes à même de permettre à l'institution parlementaire de contribuer à la lutte contre les répercussions de cette pandémie ont été examinées". Le bureau du Conseil de la Nation a saisi cette occasion pour rendre au nom de tous ses membres "un hommage vibrant aux Bli-déens et au reste des Algériens qui font preuve de patience face à cette pandémie", tout en se recueillant à la mémoire des Chouhada du devoir national parmi les employés du secteur de la santé et de toutes les personnes dé-cédées de ce virus. Il a exprimé également sa "reconnaissance des efforts de tous les employés du secteur de la santé".

Covid-19 : Fin de quarantaine pour plus de 6.800 personnes isolées dans des hôtels à travers 18 wilayas

La quarantaine des 6.888 personnes isolées dans 58 hôtels et complexes touristiques à travers 18 wilayas, dans le cadre des mesures de précaution prises pour endiguer la propagation de l'épidémie de nouveau coronavirus (Covid-19), s'est achevée hier, a-t-on appris auprès du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial. "Toutes les mesures ont été prises pour que les personnes placées en quarantaine dès leur arrivée sur le territoire national puissent sortir de l'isolement dans de bonnes conditions", a souligné le directeur général du tourisme au ministère, Zoubir Mohamed Sofiane. Et de préciser que l'opération débutait aujourd'hui pour les personnes mises en quarantaine dans les wilayas d'Annaba, d'El-Oued et de Tébessa et se poursuivra pour les autres wilayas jusqu'à la semaine prochaine, soit au terme des 14 jours d'isolement. Le responsable a, en outre, rappelé les dispositions prises par le ministère pour assurer le bon déroulement de la quarantaine, notamment la sensibilisation des personnels

des hôtels et complexes concernés à la nécessité de contribuer sérieusement à la réussite de cette action humanitaire. Il a également fait savoir que toutes les directions du tourisme dans les wilayas citées avaient été appelées à accompagner la quarantaine en mobilisant des structures hôtelières à cet effet, relevant que le secteur privé avait concouru à la réussite de cette démarche humanitaire. Des établissements hôteliers ont également été mobilisés pour accueillir les éléments de la Protection civile et de la Sûreté nationale et le personnel médical ayant accompagné les personnes placées en quarantaine depuis le début, a-t-il ajouté. Le responsable a, par ailleurs, affirmé que le ministère avait installé des cellules de veille pour suivre quotidiennement l'opération, saluant le rôle des responsables des hôtels privés qui ont mis à disposition leurs établissements pour faire face au Covid-19.

Ali B / Ag

Le Pr Djamel-Eddine Nibouche à la Radio Algérienne Chaîne 3 « L'Algérie a pris une décision courageuse, en optant pour l'administration de la chloroquine aux personnes infectées par le coronavirus »

Le Professeur Djamel-Eddine Nibouche, chef de service cardiologie à l'hôpital Nafissa Hamoud (ex-Parment) à Alger, a préconisé, mercredi matin, d'élargir l'utilisation de la chloroquine et préserver les 12 wilayas qui n'ont pas été touchées par le Covid-19 afin de parer à la prolifération du coronavirus. S'exprimant dans l'émission « L'Invité de la Rédaction » de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, Pr. Nibouche a indiqué que « L'Algérie a pris une décision courageuse, en optant pour l'administration de la chloroquine aux personnes infectées par le coronavirus », arguant que la molécule « hydro chloroquine » a donné des signes positifs lors des traitements des patients infectés. Pour se prémunir de toute situation future qui pourrait s'aggraver, l'invité de la 3, a signalé « qu'il faut absolument traiter très tôt les patients, au moindre symptôme, surtout les personnes âgées, les personnes souffrantes du diabète et les hypertendus ». Il a souligné l'importance d'observer strictement le confinement et l'isolation généralisée afin de freiner d'éventuelles contaminations. Le Pr. Nibouche a précisé « qu'on devrait élargir les moyens de dépistages, et ne pas attendre les déclarations des citoyens ». Le Pr. Nibouche ajoute par ailleurs que : "la situation nécessite de préserver le personnel de la santé contre toute infection pour qu'ils puissent accomplir leur travail dans de bonnes conditions". Ce qui tue actuellement, le plus, par rapport aux maladies cardiovasculaires, précise le Pr. Nibouche, "c'est les fausses informations



qu'il faut combattre", a-t-il ajouté. L'invité de la chaîne 3 s'est inquiété du comportement de certains jeunes qui sous-estiment la gravité de la maladie, ce qui provoque, dira-t-il, un dysfonctionnement dans la lutte contre ce virus, qui est extrêmement contagieux. Le chef du service cardiologie de l'hôpital Nafissa Hamoud estime que "le travail qu'il faudra accomplir sur le terrain est colossal", il a préconisé, à cet effet, « d'empêcher les citoyens d'une wilaya infectée par la maladie, de se rendre à une autre wilaya qui n'est pas infectée ». Le Pr. Nibouche a conclu en appelant à fermer rapidement les grandes surfaces et encourager les livraisons à domicile.

R.A

Rencontre du Président de la République avec les médias : Synthèse et récapitulatif

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, mardi soir, que l'Algérie avait suffisamment de capacités non encore utilisées face au COVID-19, tant sur le plan matériel et financier qu'organisationnel. Lors d'une entrevue avec des représentants de médias nationaux diffusée par la Télévision publique, le Président Tebboune a assuré que "notre pays est totalement prêt à faire face à la pandémie", soulignant que le respect des mesures préventives permettra de traverser "calmement" cette crise. Rappelant que l'Algérie avait été parmi les premiers pays à prendre des mesures face à la propagation de cette pandémie et ce, avant même les pays européens", il a cité à ce propos "la fermeture des écoles, des lycées, des universités voire même les stades" en tant que mesure préventive. A ce propos, le Président de la République a annoncé la prolongation de la fermeture des écoles, des Universités et des centres de formation professionnelle et ce, dans le cadre des mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus. S'agissant des décisions prises, M. Tebboune a déclaré que "dès l'enregistrement du premier cas de coronavirus, introduit par un ressortissant étranger, nous avons été les premiers à effectuer des contrôles aux niveaux des aéroports et des ports et à rapatrier nos ressortissants, notamment de Wuhan (Chine), et à les placer en quarantaine". A ceux qui prétendent que l'Algérie a tardé à prendre des mesures préventives contre l'épidémie, le président de la République a estimé que ces allégations procèdent d'une "virulente attaque" contre l'Algérie, évoquant "des parties qui ne digèrent toujours pas la stabilité dont jouit notre pays". L'Algérie, a-t-il déclaré, "n'a rien à cacher" concernant cette épidémie, ajoutant que "la situation est sous contrôle, car nous disposons des moyens permettant de faire face à la pandémie, même en phase 5, d'autant que les capacités de l'Armée nationale populaire (ANP) n'ont pas encore été utilisées". Concernant les moyens matériels et le manque d'équipements de protection, M. Tebboune a expliqué que "le facteur surprise et l'urgence déclarée par l'Etat ont entraîné, dans certains cas, des perturbations dans la distribution en dépit de la disponibilité des moyens globalement", précisant que face à cette situation, des stocks ont été puisés dans certaines wilayas pour être orientés vers d'autres. Le Président Tebboune a souligné, dans ce sens, que le Covid-19 a été une opportunité pour relancer l'industrie nationale dans nombre de créneaux, notamment les gels hydro alcooliques et les masques, précisant que "la machine de production nationale s'est mise en route" avec une production quotidienne de quelque 80.000 à 90.000 unités outre une hausse notable de la production des produits désinfectants. Et d'ajouter qu'à ces capacités nationales disponibles s'ajoutera la commande passée à la Chine pour l'acquisition de 100 millions de masques chirurgicaux et 30.000 kits de dépistage, faisant savoir que la réception est prévue "dans trois à quatre jours". S'agissant des capacités financières, le Président de la Répu-



blique a rappelé "l'affectation, dans un premier temps, de 370 mds de centimes pour l'acquisition de moyens de prévention et la réalisation de travaux d'aménagement et autres, puis de 100 millions USD, évoquant également une proposition d'aide de 130 millions USD de la part la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI). Réitérant que le problème n'est pas d'ordre financier (...), il a déclaré "je pourrai prendre ici la décision de mobiliser un (1) mds USD pour la lutte contre le Covid-19", faisant remarquer que les réserves de change de l'Algérie s'élevaient à 60 mds Usd. Et d'ajouter "que celui qui veut nous aider spontanément soit le bienvenu et ceci sera pour nous un geste d'amitié, mais nous ne demanderons pas l'aumône (...) nous avons suffisamment de moyens". Par ailleurs, le Président de la République s'est félicité de la relation d'amitié existante entre l'Algérie et la Chine, et de leurs accords de coopération stratégiques dans plusieurs domaines. "La Chine est un pays ami très proche et cette amitié ne plait pas à certains", a révélé le Président Tebboune, ajoutant que cette forte amitié remonte à la période de la Guerre de libération et s'est raffermie après l'indépendance. "C'est donc tout naturellement que l'Algérie a répondu à l'appel de la Chine en lui envoyant, en février dernier, des aides pour lutter contre la propagation du COVID-19", a expliqué M. Tebboune. Pour le président Tebboune, l'élan de solidarité de la Chine envers l'Algérie à travers l'envoi d'aides médicales et de médecins permettra de bénéficier de l'expérience de ce pays qui a pu venir à bout de l'épidémie. Concernant ce qui a été colporté au sujet de l'envoi de l'équipe médicale chinoise à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja, le président de la République a affirmé que l'institution militaire comptait des milliers d'experts médicaux et paramédicaux, et qu'elle ne nécessitait aucune aide médicale exté-

rieure, soutenant que les médecins spécialistes et les infirmiers de l'institution militaire vont apporter leur soutien aux hôpitaux civils pour faire face à cette pandémie. S'agissant de la Chloroquine, médicament produit localement, M. Tebboune a indiqué que le protocole thérapeutique à base de Chloroquine contre le nouveau coronavirus (Covid-19) avait montré son efficacité sur certains patients, rappelant que l'Algérie avait été parmi les premiers pays à utiliser ce médicament. Estimant que le débat sur l'efficacité de ce médicament est un débat scientifique et non politique, le président de la République a évoqué, en citant le ministre de la Santé, des indicateurs positifs, ajoutant toutefois que le résultat final sera visible au bout de dix jours, soit à la fin du protocole.

L'Algérie dispose, selon M. Tebboune, d'un stock permettant le traitement de 200.000 Algériens.

Par ailleurs, le Président de la République a mis en avant l'impératif de faire preuve de discipline face au Coronavirus (Covid-19). Il a déploré en effet le manque de la discipline "dans l'application des conseils des médecins et le respect du confinement sanitaire", exhortant, dans ce sens, les citoyens à "éviter les rassemblements et à craindre pour leurs familles et pour eux-mêmes". Le Président Tebboune a affirmé que les médecins algériens étaient parmi "les meilleurs dans le monde" et que le pays disposait de "tous les moyens" pour faire face à cette pandémie. Il a annoncé, à ce propos, avoir signé un décret, qui prend effet à compter du 15 février 2020, instituant l'octroi d'une prime exceptionnelle au profit des personnels des structures et établissements publics relevant du secteur de la santé, mobilisés dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation du coronavirus. Décidée pour une période exceptionnelle de trois (3) mois re-

nouvelables, cette prime est servie forfaitairement à raison de 10.000 DA pour les personnels administratifs et de soutien, 20.000 DA pour le personnel paramédical et de 40.000 DA pour le personnel médical. Son bénéfice peut être étendu à d'autres catégories de personnels mobilisés dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation du coronavirus, a-t-il fait savoir. Evoquant ceux qui remettent en doute les chiffres avancés régulièrement sur l'évolution de la situation du Covid-19 en Algérie, M. Tebboune a déclaré qu'il s'agit là d'une "attaque féroce" ciblant "des choses sensibles" en Algérie, notamment l'ANP, qui constitue "l'épine dorsale du pays", ajoutant que ces derniers "n'ont toujours pas digéré la protection assurée par l'institution militaire aux marches populaires et au Hirak". Ces attaques ciblent également "les institutions de l'Etat" en tentant d'en donner l'image d'un "Etat totalitaire", a poursuivi le président de la République, soulignant "la liberté d'expression et le climat démocratique" dans le pays. En réponse à une question sur l'avenir des entreprises économiques à la lumière de la crise que traverse le pays en raison de la propagation du Covid-19 et de la chute des prix du pétrole, M. Tebboune a assuré qu'il sera toujours "aux côtés des entreprises et des artisans", ajoutant que "l'Etat mettra en place tous les moyens économiques permettant le retour des petites et moyennes entreprises (PME) sans aucune perte". Concernant la question des stocks de produits alimentaires, sujet d'actualité, le président de la République a confirmé "l'abondance de ces produits", écartant toute pénurie. La production de semoule, à titre d'exemple, a été multipliée dernièrement par trois grâce à l'augmentation à 100% des capacités de production des minoteries, a-t-il insisté. Pour ce qui est du blé, M. Tebboune a annoncé des cargaisons à réceptionner par voie maritimes en sus de stocks suffisants pour 4 ou 5

mois. "Nous avons des réserves de change de 60 Mds USD alors que la facture d'importation des produits alimentaires ne dépasse pas les 9 Mds USD annuellement", a-t-il assuré, ajoutant que "l'on ne peut donc parler de pénurie de produits alimentaires". À ce propos, le président de la République a tenu à rendre hommage aux citoyens "patriotes" qui signalent ces dépassements. A la question de savoir à quel point l'Algérie était prête face aux répercussions de la baisse des prix de pétrole, le président de la République a estimé que le pays était prêt à relever ce défi. "L'Algérie s'appropriait, avant la chute des cours du pétrole, à la refonte de son économie", a-t-il rappelé, soulignant que cette chute "entraînerait une baisse des recettes de 30 à 40% et que ces dernières pourraient ne plus couvrir que 20% de nos besoins économiques", mais, a-t-il indiqué, "les choses sont étudiées et des textes sont en préparation pour engager des changements". Par ailleurs, et concernant le rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger, notamment en Turquie, le Président de la République a annoncé le début "dans deux ou trois jours", du rapatriement des citoyens toujours bloqués dans ce pays, rappelant "le rapatriement de plus de 8.000 Algériens à partir de différents pays du monde, lesquels ont été mis en quarantaine dans des hôtels de luxe, dont 1.800 en provenance de la Turquie". À une question sur les raisons du retard de rapatriement d'autres citoyens algériens de Turquie, le Président Tebboune a expliqué que la procédure d'identification nécessitait du temps et l'attente de place pour pouvoir les mettre en quarantaine. "Nous avons parmi ces personnes, des cas ne justifiant ni de billets ni même de passeports", a-t-il révélé, réitérant son engagement personnel à "n'abandonner aucun Algérien à l'étranger".

M.H

Agence Chine nouvelle

La presse chinoise évoque la profondeur des relations algéro-chinoises dans un contexte de lutte contre le COVID-19

La presse chinoise est revenue mercredi sur les relations et les liens forts existants entre la Chine et l'Algérie, mettant l'accent notamment sur les déclarations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la veille sur la coopération stratégique algéro-chinoise dans plusieurs domaines. L'Agence de presse "Chine nouvelle" s'est, dans ce contexte, attachée sur la déclaration du Président Tebboune, qui a réaffirmé que "la Chine est un pays ami très proche..." lors d'une rencontre avec des médias nationaux. Soulignant que les deux pays sont liés par une relation de forte amitié remontant à la période de la Guerre de libération et s'est poursuivie après l'indépendance, le Président de la République, a précisé que "c'est donc tout naturellement que l'Algérie a répondu à l'appel de la Chine en lui envoyant, en février dernier, des aides pour lutter contre la propagation du COVID-19". Dans cet ordre d'idées, l'Agence Chine nouvelle a mis insisté sur la réaction du président Tebboune, qui a déclaré que "l'élan de solidarité de la Chine envers l'Algérie à travers l'envoi d'aides médicales et de médecins nous permettra de bénéficier de l'expérience de ce pays qui a pu venir à bout de l'épidémie. La même source a également évoqué

l'entretien téléphonique mardi entre le Premier ministre chinois, Li Keqiang, et son homologue algérien, Abdelaziz Djerad, de la coopération dans la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Une amitié traditionnelle profonde, souligne Li Keqiang

"L'amitié traditionnelle sino-algérienne est profonde", a indiqué M. Li, cité par l'Agence Chine Nouvelle, notant que "l'Algérie a fait don de fournitures médicales dont la Chine avait un besoin urgent au début de sa lutte contre la maladie, ce qui a mis en évidence un engagement de solidarité à travers toutes les épreuves". "L'épidémie de COVID-19 qui se propage dans la région du Moyen-Orient pose un énorme défi à l'Algérie, a poursuivi M. Li, ajoutant que la Chine compatit et se tient fermement aux côtés de l'Algérie", a également écrit l'agence, avant de faire état de la disponibilité de la Chine à "fournir son soutien dans la mesure de ses moyens et à partager ses expériences contre le virus". La Chine souhaite travailler avec l'Algérie pour continuer de faire avancer la mise en œuvre de leurs principaux projets de coopération, a-t-il affirmé, exprimant sa conviction que la coopération bilatérale dans di-

vers domaines s'élèvera à un niveau supérieur après la fin de l'épidémie, lit-on dans la dépêche de Chine Nouvelle. En outre, l'agence a rapporté les propos de M. Djerad, qui a déclaré qu'"il est nécessaire que les pays s'entraident et renforcent la collaboration multilatérale dans le contexte de la propagation mondiale du COVID-19", ajoutant que "l'Algérie apprécie les efforts anti-virus que la Chine a déployés et qu'elle est reconnaissante de l'aide sincère de la Chine". Le Premier ministre algérien, a ajouté le média, a exprimé "l'espoir d'un soutien continu de la Chine en matière d'approvisionnement en fournitures médicales, équipements et traitements dans sa lutte contre le nouveau coronavirus. "L'Algérie est satisfaite du partenariat stratégique global bilatéral et est disposée à travailler avec la Chine pour faire avancer les grands projets de



coopération bilatérale. L'Agence a, par ailleurs, mis en exergue, le don de l'Association des marchands chinois au Croissant-Rouge algérien (CRA) pour aider l'Algérie à faire face à la propagation du nouveau virus Corona (Covid-19). Le ministre-conseiller de l'ambassade de Chine en Algérie, Qian Jin, a expliqué, écrit Chine Nouvelle, que "le gouvernement chinois avait l'intention de faire un don à l'Algérie afin

de l'aider à lutter contre la propagation du virus Corona". Il a déclaré que la livraison de ces dons fera dans quelques jours, notant que de nombreuses provinces et institutions chinoises participeront à cet effort. Vendredi dernier, la Chine a fourni à l'Algérie une aide médicale pour soutenir ses efforts de lutte contre le nouveau virus Corona.

N.I

Covid-19 : Le groupe public "Getex" compte se lancer dans la confection des masques de protection

Le ministre de l'Industrie et des mines, Ferhat Aït Ali Braham a affirmé, hier, que le Groupe public textiles&cuits (GETEX), compte se lancer dans la confection des masques de protection, très demandés en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus. Le ministre a indiqué que le Groupe Getex a présenté, en prévision de la confection des masques de protection, 15 échantillons différents qui ont été examinés par un laboratoire civil relevant de l'Université de Boumerdes et un autre militaire relevant du ministère de la Défense nationale. Sur les 15 échantillons présentés, 3 ont été approuvés car répondant parfaitement aux normes sanitaires nécessaires à la protection contre le covid-19, a souligné M. Ferhat Aït Ali Braham, ajoutant que le Groupe devrait obtenir officiellement, aujourd'hui, le certificat de conformité pour que ces trois échantillons soient adoptés comme modèle en matière de confection des masques sanitaires en Algérie. Dès l'obtention du certificat de conformité, les différentes unités de "Getex" se lanceront dans la production de ces masques, lavables et réutilisables, un atout qui permettra d'économiser des quantités importantes de ces fournitures médicales nécessaires en temps de pandémie. Les quantités produites seront essentiellement destinées au personnel des hôpitaux et travailleurs exposés, de par leurs

fonctions, au risque de contamination, a soutenu le ministre, soulignant que le Groupe compte également produire d'autres fournitures, dont les tenues protectrices réservées aux médecins et aux infirmiers. "La disponibilité des masques de protection représente, désormais, un problème mondial et nous payons des montants pour leur acquisition de l'étranger, alors pourquoi ne pas exploiter nos capacités publiques en ces circonstances difficiles pour économiser ce genre de fournitures". Il a ajouté que le travail mené par les groupes publics est "stratégique", sans prendre en considération leur rendement économique en cette conjoncture sensible dans l'histoire du pays. Evoquant les efforts déployés par les groupes industriels publics pour faire face à la pandémie du nouveau coronavirus, le ministre a mis l'accent sur l'engagement de ces groupes relevant de son secteur à rapprocher les produits de base, au citoyen dans le cadre de la lutte contre la spéculation. Actuellement le groupe Agro-industries (AGRODIV) approvisionne directement les consommateurs par la semoule à raison de 6700 tonnes par jour, ainsi le groupe transforme entre 70 et 80 % du quota que lui consacre l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), selon les déclarations du ministre. Dans l'objectif d'assurer une distribution plus efficace, le groupe a procédé à l'ouverture de tous

ses points de vente, fermés avant l'apparition de la pandémie. Par ailleurs, le ministre a admis l'existence d'un dysfonctionnement en matière de distribution dans certaines régions, expliquant "que toutes les problématiques posées actuellement ne sont pas très compliquées et elle seront réglées graduellement afin de briser la spéculation, car au moment où la plupart des opérateurs agissent dans un esprit de patriotisme face à la pandémie, certains tentent d'exploiter la conjoncture pour exercer un monopole sur des produits stratégiques et subventionnés". Les unités spécialisées dans l'industrie des produits chimiques et pharmaceutiques ont augmenté leur production, en l'adaptant avec les exigences de cette période. Le ministre a annoncé que le groupe SAI-DAL se lancera pour la première fois dans la production du gel hydroalcoolique utilisé dans la stérilisation avec une capacité de 40.000 litres par jour destiné essentiellement aux administrations et aux hôpitaux. Le Groupe Algerian Chemicals Specialities (ACS), a transformé ses unités pour la production des détergents stérilisants tels que le savon antibactérien. De son côté, le groupe «divindus», produit des stérilisants alcoolisés et assure le soutien logistique aux reste des groupes mobilisés en cette conjoncture exceptionnelles, ajoute le ministre.

Akouche B

Coronavirus : Le gouverneur de la BA appelle le FMI à répondre aux besoins des pays confrontés à la pandémie

Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), M. Aïmene Benabderrahmane, a appelé le Fonds monétaire international (FMI) à consacrer ses ressources humaines et financières pour répondre aux besoins immédiats des pays émergents et en voie de développement, confrontés à la pandémie du coronavirus. Dans son allocution prononcée lors d'une visio-conférence du comité monétaire et financier international, tenue le 27 mars, M. Benabderrahmane a demandé au FMI de consacrer ses ressources humaines et financières pour répondre aux "besoins immédiats des marchés émergents et des pays en développement, à travers un financement d'urgence et adéquat à l'économie mondiale, en fournissant des liquidités supplémentaires indispensables". Se félicitant du soutien apporté par l'institution financière internationale et de son engagement à mettre en œuvre une stratégie globale pour aider les pays membres à diminuer l'impact de la pandémie, le gouverneur de la Banque d'Algérie a rappelé que les pays en voie de développement étaient affectés par le Covid 19 et qu'ils avaient pris des mesures sanitaires drastiques pour y faire face dans l'espoir que l'impact de cette pandémie sur la croissance ne sera pas dévastateur. À ce propos, il a estimé "qu'un nombre parmi ces pays pourraient avoir besoin de l'appui immédiat du Fonds monétaire international, citant dans ce sillage les cas du Ghana, du Pakistan, de l'Iran, de l'Afghanistan et de la Tunisie", qui ont déjà sollicité le Fonds pour un soutien financier d'urgence. "Pour soutenir la reprise finale, la communauté mondiale devrait se concentrer sur l'endigement et le renversement de la pandémie et promouvoir une coopération urgente dans le secteur de la

santé", a-t-il plaidé. Tout en saluant la réponse du FMI à la crise, notamment par le biais de l'augmentation temporaire des limites d'accès aux facilités financières d'urgence, M. Benabderrahmane a relevé néanmoins qu'au-delà des besoins de financement associés à la pandémie, de nombreux pays émergents et en voie de développement sont désormais exposés à une sortie importante d'investissements financiers étrangers, alors qu'autres font face à l'impact de la forte baisse des prix du pétrole. Ces facteurs vont engendrer, a-t-il signalé, des pressions supplémentaires sur les balances des paiements des pays touchés. Dans ce contexte, le gouverneur de la Banque d'Algérie a invité le Fonds à rester "vigilant" et à envisager, après six mois et si besoin, une augmentation supplémentaire des limites d'accès aux liquidités. "Nous encourageons également le Fonds à faire preuve de la flexibilité nécessaire lorsque les pays participant à des programmes ont des difficultés à appliquer la conditionnalité préalable", a-t-il ajouté. En outre, M. Benabderrahmane s'est dit favorable à la proposition d'une nouvelle allocation générale importante de Droit de tirage spécial (DTS), évoquant à ce sujet des sorties "massives et continues" d'investissements financiers étrangers en provenance des économies de marché émergents. Lors de son intervention, le gouverneur de la Banque centrale n'a pas manqué de relever que le monde est confronté à une crise humanitaire, touchant tous les pays riches et pauvres, soutenant que la coopération mondiale est essentielle. Le FMI devrait ainsi appliquer, a-t-il encore recommandé, avec la "plus grande importance le principe de l'impartialité" dans son soutien aux pays membres.

Covid-19 : Benbahmed annonce la réception prochaine de 120 millions de masques chirurgicaux

Le ministre délégué chargé de l'industrie pharmaceutique, Lotfi Djamel Benbahmed, a fait état, hier à Alger, de l'acquisition d'une quantité de 120 millions de masques chirurgicaux (bavettes) qui sera réceptionnée durant les prochaines semaines, dans le cadre des instructions du Premier ministre, Abdelaziz Djerad. "Il a été décidé l'acquisition de 120 millions de masques chirurgicaux (bavettes), qui seront réceptionnées dans les prochaines semaines, et ce, en application des instructions du Premier ministre", a fait savoir M. Benbahmed lors de la conférence de presse quotidienne consacrée au suivi de l'évolution du nouveau Coronavirus en Algérie, ajoutant que le stock de l'Algérie en matière de bavettes s'élève à 7 millions d'unités. À cette occasion, le ministre délégué a annoncé la réception, le 5 avril prochain, de 10 millions de bavettes et de 11 millions autres le 12 avril 2020. La réception du reste des quantités se poursuivra tout au long des semaines à venir, a-t-il poursuivi, soulignant que la capacité de production locale s'élève à 100.000 unités/jour. Concernant le désin-



fectant hydro-alcoolique, M. Benbahmed a affirmé que "toutes les entraves ont été levées devant les producteurs de ce produit", précisant que l'Algérie comptait plus de 20 producteurs activant dans ce domaine, qui ont pu, "grâce à leur engagement assurer la couverture du marché national". S'agissant de la disponibilité des médicaments destinés au traitement de cette pandémie et "sur la base des résultats

encourageants effectués par les pays développés", le ministre délégué chargé de l'industrie pharmaceutique a indiqué que son département a réquisitionné toutes les quantités des médicaments (hydroxychloroquine et Azitromycine) au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), soit plus de 300.000 boîtes, sachant que le médicament est produit localement. "En application des

instructions du Président de la République, et dès l'apparition du premier cas positif en Algérie, nous avons pris plusieurs mesures pour la protection des citoyens de la propagation de cette pandémie mondiale et garantir les moyens de protection aux professionnels de la santé", a souligné M. Benbahmed rappelant, dans ce sens, la tenue, le 26 février dernier, d'une réunion d'urgence avec les producteurs lo-

caux pour augmenter la capacité de leur production et la réquisition de toute leur production au profit de la PCH. De même qu'il a été décidé, en coordination avec les services du commerce, des douanes et sécuritaires, d'interdire l'exportation des fournitures de protection et d'adopter une stratégie de lutte contre la spéculation, sous toutes ses formes, outre l'émission d'une instruction ministérielle à tous les gestionnaires d'établissements de santé pour les astreindre à respecter les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant l'utilisation des bavettes et autres moyens de prévention. À cette occasion, le ministre a rendu hommage à tous les acteurs du domaine, notamment les pharmaciens, distributeurs et producteurs locaux, pour leur "engagement sans faille" et leur "solidarité inconditionnelle" aux côtés des pouvoirs publics en réponse à l'appel de la patrie pour la protection et la sécurité de la santé des citoyens, appelant les citoyens "à contribuer à la lutte contre cette pandémie en protégeant leur vie et celle de leurs familles".

Yasmina D

Abdelmadjid Tebboune rassure L'Algérie prête à faire face à la pandémie du Covid-19 et à la chute des prix du pétrole



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi soir lors d'une rencontre avec des médias nationaux diffusée à la Télévision publique, que l'Algérie était totalement prête à faire face à la pandémie du Coronavirus suivant "un plan bien étudié" à la lumière de la chute des prix de pétrole. Le Président de la République a assuré concernant les mesures pour faire face à la pandémie du nouveau Coronavirus, qui menace la vie des citoyens, que l'Algérie "dispose de suffisamment de moyens qu'elle n'a pas encore tous utilisés". Evoquant les moyens matériels, il a souligné que pour les masques chirurgicaux "la machine de production nationale s'est mise en route" avec une production quotidienne de quelque 80.000 à 90.000 unités outre une nette hausse de la production des produits désinfectants. Aux capacités nationales disponibles s'ajoutera la commande passée à la Chine pour l'acquisition de 100 millions masques chirurgicaux et 30.000 kits de dépistage, a ajouté le président de la République précisant que cette commande sera réceptionnée "dans trois à quatre jours". S'agissant de la Chloroquine, médicament produit localement, M. Tebboune a précisé que le stock actuel permet le traitement de 200.000 Algériens. "Nous avons les moyens, ce qui nous manque c'est la discipline", a déploré le Président de la

République affirmant que "la situation est maîtrisée en Algérie", car elle dispose des moyens permettant de faire face à la pandémie, même en phase 5, sachant, a-t-il dit, que les capacités de l'Armée nationale populaire (ANP) n'ont pas été encore utilisées". S'agissant des capacités financières, le président de la République a rappelé l'affectation de 370 mds de centimes à l'acquisition de moyens de prévention puis récemment de 100 millions USD pour faire face à la pandémie, faisant état d'une proposition d'aide de l'ordre de 130 millions USD de la part de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI). A ce propos, il a affirmé que "le problème n'est pas d'ordre financier (...) je pourrai prendre ici la décision de mobiliser un (1) mds USD pour la lutte contre le Covid-19", a-t-il déclaré soulignant que les réserves de change de l'Algérie s'élevait à 60 Mds Usd. En réponse à une question sur l'avenir des entreprises économiques à la lumière de la crise que traverse le pays en raison de la propagation du Covid-19 et de la chute des prix du pétrole, M. Tebboune a assuré qu'il sera toujours "aux côtés des entreprises et des artisans", ajoutant que "l'ETAT mettra en place tous les moyens économiques permettant le retour des petites et moyennes entreprises (PME) sans aucune perte".

Carburant : Le ministère de l'Energie réfute les rumeurs et assure l'ouverture des stations-service 24h/24 et 7/7 jours

Tout le réseau de stations-service national reste ouvert 24h/24 et 7/7 jours à travers tout le territoire national contrairement à ce qu'affirme une rumeur répandue sur les réseaux sociaux, a assuré hier le ministère de l'Energie dans un communiqué. "Tout en refusant de manière catégorique cette rumeur, le ministère de l'Energie tient à rassurer nos concitoyens que tout le réseau stations-service reste ouvert 24h/24 et 7/7 jours à travers tout le territoire national", a fait savoir le ministère, affirmant également que l'ensemble des produits pétroliers, tous types confondus, est dis-

ponible "en quantités largement suffisantes, à même de répondre aisément à toute demande quel que soit son volume". "Nous informons, également, l'opinion publique que les stocks disponibles au niveau des centres carburants de Naftal sont remplis à plus de 75% à la date du 30 mars 2020, contre 60% au début des mesures de confinement décidées par les pouvoirs publics", affirme la même source. De plus, le ministère de l'Energie a assuré aux citoyens que les opérations d'approvisionnement et de distribution des carburants au niveau du réseau national de stations-service, se déroule de manière continue et

régulière. Ces précisions interviennent, alors qu'il a été constaté durant les dernières 24 heures, d'importantes files d'attente devant les stations-services Naftal, au niveau de la Wilaya d'Alger. Cette situation, note le ministère, a été provoquée par une rumeur répandue, notamment sur les réseaux sociaux, sur une éventuelle fermeture de ces stations-services. "Cette situation, irrationnelle, a provoqué d'importants désagréments à nos concitoyens, particulièrement durant cette période, de crise sanitaire du COVID-19".

A.M

Pétrole : Les prix du Brent à la baisse, à 25,11 dollars, hier à Londres



Les prix du pétrole étaient en baisse mercredi en cours de séance européenne, au lendemain d'un léger répit, en l'absence de solution à la demande morose et à l'offre pléthorique d'or noir. Mercredi matin, le baril de Brent de la

mer du Nord pour livraison en juin, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 25,11 dollars à Londres, en baisse de 4,71% par rapport à la clôture de mardi. À New York, le baril américain de WTI pour mai

perdait 1,03%, à 20,27 dollars. Les deux cours de référence ont perdu les deux tiers de leur valeur depuis le début de l'année, ce qui représente leur plus lourde chute trimestrielle depuis la création de ces contrats dans les années 1980.

Secteur industriel public: Hausse de 2,7% de la production en 2019

La production industrielle du secteur public, a augmenté de 2,7% en 2019, malgré un recul de 3,6% durant le 4ème trimestre, a annoncé l'Office national des statistiques (ONS). Durant les trois premiers trimestres de l'année écoulée, la production industrielle du secteur public a connu des hausses respectives à l'exception du dernier trimestre où la production a reculé de 3,6%, selon les données de l'Office. En effet, le premier trimestre 2019 s'est caractérisé par une hausse de 4,3% de la production industrielle. Durant le second trimestre la hausse était plus prononcée (+6%), alors qu'au 3ème trimestre, elle a connu la même amélioration enregistrée au 1er trimestre, soit 4,3%. En 2019, cinq secteurs de l'industrie publique, ont connu des hausses. Ainsi, le secteur de l'Energie a connu une belle performance avec une hausse de 6,7% de la production, même tendance pour les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME +16,3%), les industries agroalimentaires (+4,9%), cuirs et chaussures (+14,2%) et enfin les industries divers avec (+52,7%). Par ailleurs, l'organisme des statistiques a indiqué que la

production industrielle d'autres secteurs a reculé. En effet, celle des hydrocarbures a baissé de 0,4%, les mines et carrières (-5,4%), les matériaux de construction (-11,4%), les industries chimiques (-4,4%), textiles (-0,9%) et enfin les industries des bois, liège et papier avec -14,5%.

Evolution positive dans 4 secteurs industriels au 4ème trimestre

Quatre secteurs industriels ont connu des améliorations dans la production industrielle durant le dernier trimestre de 2019 par rapport à la même période de l'année précédente. L'ONS a fait savoir que le secteur de l'énergie a connu une croissance de 3,3%, l'agroalimentaires (+11,3%), celui des cuirs et chaussures (+21,7%) et enfin les industries divers avec une hausse de 46,6%. Par ailleurs, l'Office a relevé que d'autres secteurs leur production a reculé durant les trois derniers mois de l'année dernière. La production industrielle du secteur des hydrocarbures a baissé de 4,5%, des mines et carrières (-15,6%), des ISMME (-8,1%), des matériaux de constructions (-17,6%), des industries chimiques (-

18,5%), des textiles (-7,2%) et enfin des bois, liège, papier avec (-24,7%). Afin d'améliorer les atouts de l'industrie nationale, de diversifier la production locale et faire face à la chute des cours du pétrole, le Gouvernement avait adopté dans le cadre du "renouveau économique attendu", une nouvelle politique économique, qui sera essentiellement axée sur la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance économique, d'une gestion moderne de l'entreprise économique, du développement des filières industrielles prometteuses, de l'accroissement des niveaux de production et de la valorisation des ressources naturelles du pays. Cette démarche englobe notamment, selon les déclarations du Premier ministre, Abdelaziz Djerad lors de la présentation du Plan d'action du Gouvernement devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'assainissement du milieu juridique de l'investissement, la création d'un climat approprié aux affaires et l'affectation du foncier économique à l'investissement productif. Cette vision constitue le cadre de référence opérationnel de la mise en œuvre par le gouvernement de son plan d'action pour



faire face à la baisse des prix du pétrole (...), la rationalisation des dépenses de fonctionnement et d'équipement et la promotion, de manière soutenue, d'une économie diversifiée, développant davantage l'économie réelle et son moteur l'entreprise nationale, créatrice de richesse", avait souligné M. Djerad, en marge de la cérémonie d'installation du nouveau président du Conseil national économique et social (CNES). S'agissant du volet économique, le gouvernement "compte introduire, dans le projet de la loi des finances complémentaires 2020, des mesures fiscales incitatives au profit des entreprises

ainsi que les mesures légales de base nécessaires à l'assainissement et à l'amélioration du climat des affaires et à la relance de l'investissement». Dans le même cadre, le gouvernement avait arrêté des mesures visant à assainir le foncier industriel et à créer de micro zones industrielles dédiées à la micro-entreprise et aux start-ups et a entamé l'aménagement des textes réglementaires afin de favoriser la production nationale et à limiter le recours à la sous-traitance avec l'étranger». En 2018, la production industrielle du secteur public, a reculé de 0,4%.

Solidarité Nouveau don de CITAL d'équipements de protection au profit des hôpitaux de Blida et de Boufarik



La Compagnie industrielle des transports algériens (CITAL), activant dans l'assemblage de rames de tramway, a fait un don supplémentaire d'équipements de protection et de gels désinfectants au profit des personnels soignants au niveau des hôpitaux de Blida et de Boufarik. Après avoir réalisé un premier don au profit des établissements sanitaires de la wilaya de Blida, Cital a fait part d'un nouveau don d'un stock additionnel de masques FFP2, gants latex, combinaisons jetables et lunettes de protection au profit des médecins et des personnels soignants au niveau des hôpitaux de Blida et de Boufarik. "Cital a fait prévaloir l'esprit d'initiative et de solidarité nationale pour contribuer à l'action collective afin de protéger notre pays contre les risques de propagation de la pandémie de nouveau coronavirus Covid-19 en faisant un premier don de ses stocks initiaux, suivi aujourd'hui, d'un nouveau don d'un stock additionnel". Cital affirme ainsi poursuivre ses actions des dons

destinés aux hôpitaux pour participer à faire face à la propagation de cette pandémie du COVID-19 "et pour lutter contre une éventuelle pénurie des protections de base indispensables pour les personnels soignants dans le pays». Selon la présidente de Cital, Wahida Chaab, citée dans ce communiqué, les mesures mises en place récemment par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la proration de ce virus, "doivent nous permettre de freiner cette épidémie en Algérie, mais la solidarité nationale est une nécessité pour faire face à cette pandémie qui n'a épargné aucune région du monde". Par la même occasion, et compte tenu la gravité de la situation à laquelle fait face le pays, Cital se joint activement à toutes les entreprises publiques et privées du secteur économique ayant décidé de faire des dons aux services de santé afin de combattre ensemble cette pandémie du nouveau virus COVID19 qui pèse sur la santé publique", conclut l'entreprise publique.

Artisans : Production de 80.000 masques et combinaisons de protection pour faire face au coronavirus

Des artisans et artisanes ont produit 80.000 masques protecteurs qui seront stérilisés par les services de santé et mis à la disposition des hôpitaux et services de la protection civile, dans le cadre de la solidarité nationale pour faire face à la propagation du coronavirus, a indiqué hier un communiqué du ministère du Tourisme, de l'artisanat et du travail familial. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du devoir national pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus et des mesures

préventives du ministère du Tourisme visant à renforcer les capacités nationales pour faire face à cette pandémie. Les chambres de l'artisanat et des métiers de plusieurs wilayas ont lancé un appel aux artisans et artisanes pour contribuer à la production des produits de prévention en vue de combler le déficit enregistré sur le marché, a indiqué le communiqué, précisant que d'autres chambres ont élargi la production aux combinaisons de protection, à la literie et aux blouses médicales, les marchés de ces wi-

layas disposant des matières premières nécessaires. L'opération de production se poursuit au niveau des chambres et ateliers d'artisanat dont le nombre ainsi que celui des artisans et artisanes bénévoles ne cesse d'augmenter chaque semaine, indique-t-on de même source. Les chambres et artisans appellent les entreprises productrices de matières premières à les contacter pour fournir les intrants, pour que le secteur puisse contribuer à l'effort national de prévention contre ce virus.

Finances La BNA rassure sur la continuité de ses services

La Banque nationale d'Algérie (BNA), a rassuré hier dans un communiqué, sur la continuité de ses services sur tout le territoire national, appelant ses clients à privilégier les opérations de banques à distance et le recours aux espaces automatiques. "Nous tenons à rassurer notre aimable clientèle que malgré les circonstances actuelles, fort regrettables, relatives au Coronavirus (COVID-19), les 217 agences de la BNA im-

plantées sur tout le territoire national, continuent à ouvrir leurs portes au public", a indiqué le document publié sur sa page sur les réseaux sociaux. La même source a expliqué que des opérations de caisse aux opérations de commerce extérieur, "les prestations de services se déroulent normalement", précisant que la BNA a adopté les mesures préventives "nécessaires" afin de lutter contre la propagation de cette pandémie et de prémunir son per-

sonnel, ainsi que ses clients. La BNA a, toutefois, encouragé sa clientèle à respecter les consignes de sécurité et de prévention au niveau des agences, en les appelant également à "favoriser" les opérations de banques à distance et au niveau de ses espaces automatiques. Elle a également félicité le sens de responsabilité de son personnel, ainsi que "les efforts qu'il fournit au service des citoyens".

CNMA : Renouvellement automatique des contrats d'assurances expirés pendant la pandémie

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a annoncé, le renouvellement automatique des contrats d'assurance qui expirent pendant la pandémie de la Covid-19, au profit des sociétaires, agriculteurs, éleveurs et pêcheurs, assurés de cette compagnie. « En application des mesures destinées à prévenir et à lutter contre la propagation du coronavirus et dans le souci d'accompagner ses assurés à travers tout son ré-

seau, en ces moments de confinement, la CNMA informe que les contrats d'assurances agricoles, non agricoles et automobile seront renouvelés automatiquement dès leurs expirations et que le paiement se fera ultérieurement par tranches ». En outre, les déclarations de sinistres se feront sans déplacement et sans contact à travers les voies de communication téléphonique et électroniques, La CNMA assure dans ce sens que ses experts seront

mis à la disposition des assurés pour les assister et les orienter dans leurs activités quotidiennes via les divers canaux de communication. Par ailleurs, la compagnie d'assurance envisage de mettre à la disposition des petits agriculteurs se trouvant dans les régions éloignées et montagneuses, des combinaisons, masques, gants et des pulvérisateurs pour se protéger et protéger la production nationale,

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME

En 2008, à l'unanimité, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 2 avril Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. La célébration de la journée au Siège des Nations Unies est organisée par le Département de la communication globale et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, en étroite coopération avec les personnes atteintes d'autisme et leurs organisations représentatives, avec le soutien des États membres participants.

Devenir adulte signifie généralement pouvoir participer pleinement à la vie sociale, économique et politique de sa propre communauté. Cependant, la transition vers l'âge adulte reste un défi important pour les personnes atteintes d'autisme, en raison du manque de possibilités et de soutien dédié à cette phase de leur vie. Lorsque les études secondaires sont terminées, quand l'enseignement et les autres services de soutien assurés par les gouvernements au cours des études tendent à s'estomper progressivement, les jeunes adultes se retrouvent souvent seuls

pour affronter les difficultés d'intégration dans la société.

La célébration de la Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme de 2020 veut attirer l'attention sur toutes ces questions, en mettant en avant les enjeux liés à la transition vers l'âge adulte des personnes atteintes d'autisme, telles que la participation à la culture, l'autodétermination, la prise de décisions communautaires, l'accès à l'éducation postsecondaire et à l'emploi et la vie de manière indépendante.

Une décennie d'action

La célébration de la Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme s'inscrit dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui vient de mettre en place une décennie d'action pour accélérer la mise en œuvre de solutions durables face aux défis majeurs auquel le monde est confronté. L'année 2020 marque ainsi le début d'une décennie d'actions audacieuses afin d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030. Certes, jusqu'à présent, des progrès ont été réali-

sés dans le monde, qui a notamment vu une réduction de l'extrême pauvreté et du taux de mortalité infantile avec une augmentation du nombre de personnes ayant accès à de meilleurs soins de santé, à un travail décent et à l'éducation. Cependant, les inégalités et les changements climatiques menacent ces avancées et des mesures beaucoup plus audacieuses et rapides sont désormais nécessaires. C'est ce qu'a rappelé le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, en insistant sur le besoin d'apporter une réponse beaucoup plus exhaustive, rapide et ambitieuse si l'on veut véritablement déclencher la transformation sociale et économique nécessaire pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030.

Or, les inégalités – qui ne cessent d'augmenter – font partie des plus grandes entraves aux objectifs de développement durable. Les groupes marginalisés, comme par exemple les personnes en situation de handicap, continuent de faire face à de multiples désavantages, leur refusant à la fois des possibilités et des droits humains fondamentaux, selon le rap-

port annuel de 2019 sur les ODD. Des efforts accrus sont donc nécessaires pour créer une société inclusive et garantir l'égalité des droits des personnes en situation de handicap, y compris de celles qui vivent avec l'autisme, comme le stipule la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). La réalisation des droits des personnes handicapées est une question de justice, ainsi qu'un investissement dans notre avenir commun et elle est essentielle pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ne laisser personne de côté. La Décennie d'action vise à mobiliser tout le monde – les gouvernements, la société civile, les entreprises et les particuliers – dans l'effort commun visant à accélérer la réalisation des ODD. Elle encourage aussi à demander des comptes aux dirigeants concernant les inégalités existantes et à mettre en lumière les solutions. Dans ce contexte, la célébration de la Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme attire l'attention sur la nécessité de mettre en place des programmes innovants conçus pour

aider les jeunes autistes à être « mieux équipés » dans la transition vers l'âge adulte, afin de devenir des acteurs à part entière de la mise en œuvre des ODD, à la fois en tant qu'agents de changement et bénéficiaires.

Les troubles du spectre autistique regroupent un ensemble d'affections caractérisées par un certain degré d'altération du comportement social, de la communication et du langage, et par la modicité des centres d'intérêts et des activités, qui sont spécifiques à la personne et répétitifs. Ils apparaissent dans l'enfance et ont tendance à persister à l'adolescence et à l'âge adulte. Dans la plupart des cas, l'affection se manifeste au cours des 5 premières années de l'enfance. Les personnes atteintes de troubles du spectre autistique présentent souvent des comorbidités, parmi lesquelles épilepsie, dépression, anxiété, trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité. Le niveau de fonctionnement intellectuel est extrêmement variable et peut aller de la déficience profonde à des capacités cognitives supérieures.

Histoire

En 1908, le professeur autrichien Théodore Heller décrit un trouble qu'il présente comme une « démence juvénile » et qui sera dénommé plus tard sous le nom générique de « trouble désintégré de l'enfance ». La première formalisation clinique d'un trouble infantile distinct des schizophrénies a été faite en 1943 par Leo Kanner qui définit les « troubles autistiques du contact affectif » à travers onze cas correspondants. Il reprend le terme « autisme » créé en 1911 par le psychiatre Eugen Bleuler à partir de la racine grecque *αὐτός* qui signifie « soi-même ». Il l'utilisait alors pour distinguer l'un des trois comportements typiques des schizophrénies (adulte) pour faire face à une réalité oppressante. Ce premier comportement, nommé « autisme », consistait pour y faire face à l'ignorer ou à l'écarter ; un deuxième consistait à la reconstruire, c'est la psychose ; et un troisième consistait à la fuir par dé-socialisation, ce qu'il associait aussi à la plainte somatique (hypocondrie). Bleuler est alors marqué par les travaux de psychopathologie de Wilhelm Wundt et par les

idées de Sigmund Freud qui lui furent transmises par Carl Jung, alors son assistant.

Le besoin de distinguer et d'isoler un trouble propre au jeune enfant se retrouve avant 1943 chez Melanie Klein comme le rapporte Jacques Hochmann. Vers la fin des années 1970, Lorna Wing redécouvre le travail oublié de Hans Asperger qui, comme Leo Kanner la même année, avait isolé des cas cliniques d'un trouble spécifiquement infantile qualifié d'« autistique ». Elle publie en 1981 sa propre étude sur ce qu'elle nomme syndrome d'Asperger. En 1982, elle propose l'idée d'une continuité entre les distinctions faites par Kanner et celles faites par Asperger, ce qu'elle met en évidence l'année suivante (1983) en définissant trois critères de référence :

- troubles qualitatifs de la communication verbale et non verbale ;
- altérations qualitatives des interactions sociales réciproques ;
- comportement présentant des activités et des centres d'intérêt restreints, stéréotypés et répétitifs.



Épidémiologie

On estime que, dans le monde, 1 enfant sur 160 présente un trouble du spectre autistique. Ce chiffre correspond toutefois à une moyenne et la prévalence notifiée varie notablement d'une étude à l'autre. Un certain nombre d'études bien contrôlées font néanmoins état de taux sensiblement plus élevés. On ignore encore la prévalence de ces troubles dans beaucoup de pays à revenu faible ou intermédiaire. D'après les études épidémiologiques effectuées ces cinquante dernières années, il semble que la prévalence des troubles du spectre autistique augmente à l'échelle mondiale. Cette augmentation apparente peut s'expliquer de nombreuses façons, notamment par une plus grande sensibilisation au problème de l'autisme, par l'élargissement des critères de diagnostic, le perfectionnement des outils diagnostiques et une notification plus rigoureuse.

Causes

D'après les données scientifiques dont on dispose, il y a probablement de nombreux facteurs qui rendent un enfant sujet aux troubles du spectre autistique, notamment des facteurs environnementaux et génétiques. Les données épidémiologiques disponibles montrent de manière concluante qu'il n'y a pas de lien de causalité entre le vaccin anti-rougeoleux-antiourlien-antirubéoleux (ROR) et les troubles du spectre autistique. Les études précédentes donnant à penser qu'un tel lien existait présentaient en réalité d'importantes lacunes méthodologiques. Rien ne prouve non plus qu'aucun autre vaccin destiné aux enfants augmente le risque de troubles du spectre autistique. L'examen des données sur le lien potentiel entre d'une part le thiomersal employé comme conservateur et les adjuvants à base d'aluminium contenus dans les vaccins inactivés et, d'autre part, le risque de troubles du spectre autistique a indiqué clairement que les vaccins n'augmentent pas le risque.

Évaluation et prise en charge

Les interventions pendant la petite enfance sont importantes pour promouvoir le développement optimal et le bien-être des personnes atteintes de troubles du spectre autistique. Il est recommandé de surveiller le développement de l'enfant dans le cadre des soins systématiquement dispensés aux mères et aux enfants. Il est important qu'une

fois un trouble du spectre autistique repéré chez un enfant, celui-ci et sa famille bénéficient d'informations pertinentes, de services, d'une orientation vers des services spécialisés et d'une aide pratique en fonction de leurs besoins particuliers. Il n'existe pas de traitement curatif des troubles du spectre autistique. Les interventions psychosociales fondées sur des données factuelles, comme les thérapies comportementales et les programmes de formation pour les parents et les aidants, peuvent néanmoins réduire les difficultés de communication et de comportement social et influencer favorablement sur le bien-être et la qualité de vie. Les besoins des personnes atteintes de troubles du spectre autistique en matière de santé sont complexes et exigent toute une gamme de services intégrés – promotion de la santé, soins, services de réadaptation et collaboration avec d'autres secteurs comme ceux de l'éducation, de l'emploi et de l'action sociale. Les interventions pour les personnes atteintes de troubles du spectre autistique et d'autres troubles du développement doivent aller de pair avec des mesures plus générales visant à rendre leur environnement physique plus accessible, leur milieu social plus accueillant et les mentalités plus solidaires.

Impact social et économique

Un trouble du spectre autistique peut considérablement limiter la capacité d'une personne d'avoir des activités quotidiennes normales et de participer à la société. Les troubles du spectre autistique compromettent souvent la réussite scolaire et sociale et réduisent les possibilités d'emploi. Certaines personnes atteintes d'un trouble du spectre autistique sont capables de mener une vie indépendante, mais d'autres souffrent de handicaps graves qui nécessitent des soins et une aide toute la vie durant. Les troubles du spectre autistique font souvent peser une lourde charge émotionnelle et économique sur les personnes touchées et sur leur famille. S'occuper d'un enfant présentant un trouble autistique grave peut être très exigeant, surtout quand l'accès aux aides et aux services est insuffisant. La formation des aidants est donc de plus en plus reconnue comme un élément crucial des soins à dispenser aux enfants ayant des troubles du spectre autistique.

Droits de l'homme

Les personnes atteintes de troubles du spectre autistique sont souvent victimes de stig-

matisation et de discrimination, étant par exemple injustement privées de soins, d'accès à l'éducation et de possibilités de participer à la communauté. Les personnes atteintes de troubles du spectre autistique ont les mêmes problèmes de santé que la population générale. Elles peuvent en plus avoir besoin de soins particuliers du fait de leur trouble ou d'affections concomitantes. Elles sont parfois plus vulnérables aux maladies non transmissibles chroniques à cause de facteurs de risque comme le manque d'exercice physique ou un régime alimentaire inadapté, et sont plus exposées au risque de violence, de traumatismes et de mauvais traitements. Les personnes atteintes de troubles du spectre autistique doivent pouvoir accéder aux services de santé pour y recevoir des soins de santé généraux comme le reste de la population, y compris aux services de promotion de la santé, aux services préventifs et au traitement des maladies aiguës et chroniques. Cependant, leurs besoins en matière de santé sont moins bien couverts que ceux de la population générale. Elles sont aussi plus vulnérables en cas de crise humanitaire. La méconnaissance des troubles du spectre autistique parmi les personnels de santé et la conception erronée qu'ils en ont sont un obstacle courant.

L'autisme : Bientôt mieux détecté grâce à cette application simple et efficace

Depuis une dizaine d'années, les chercheurs ont démontré que l'analyse des mouvements des yeux permettait de détecter certains troubles neurocognitifs. Partant de ce constat, une start-up lyonnaise a conçu une application simple, peu coûteuse pour l'usage des professionnels et à la portée des médecins de famille, qu'elle espère commercialiser d'ici 2022. La jeune société lyonnaise Sibius a mis au point une application « simple », destinée aux professionnels, pour aider à détecter l'autisme et potentiellement d'autres troubles neurocognitifs de manière précoce et peu coûteuse, une innovation qu'elle espère commercialiser en 2022. « Actuellement, il n'existe pas de marqueur objectif et simple pour mesurer le fonctionnement neurocognitif en pratique médicale courante, comme peut le faire un thermomètre pour la fièvre, le tensiomètre pour l'hypertension », explique la start-up. À partir du moment où les parents commencent à s'inquiéter, s'écoule une « longue période d'errance et d'incertitude » de quatre ans en moyenne en Europe avant que le diagnostic ne soit posé,

souligne le fondateur, Guillaume Bézie. L'application de Sibius s'appuie sur les travaux d'une équipe de l'Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod (Université Lyon 1/CNRS), qui ont fait cette semaine l'objet d'une publication dans la revue scientifique de référence Nature. Les chercheurs lyonnais y ont démontré une « parfaite corrélation » entre les mouvements de l'œil et ceux du doigt qui « explore » une image. Le jeune patient se voit ainsi présenter sur une tablette une image floue dont les composantes deviennent nettes lorsque le doigt passe dessus. Il reproduit ainsi le trajet qui correspond à celui qu'il fait naturellement avec ses yeux, selon les chercheurs. Les mouvements du doigt sont captés par la tablette et analysés par les logiciels d'intelligence artificielle de Sibius. Dans le cas de l'enfant autiste, celui-ci évitera les visages pour se concentrer sur d'autres éléments de la photo, explique Guillaume Bézie. Cette technologie, couplée avec d'autres logiciels et référentiels d'analyse, devrait permettre de détecter d'autres pathologies neurologiques comme la maladie d'Alzheimer, les troubles DYS (dyslexie, dysorthographe, dyspraxie et dyscalculie) ou les commotions cérébrales. L'utilisation de cette technologie par les médecins -- notamment par les orthophonistes qui sont souvent les premiers consultés en cas de retard de développe-

ment -- devrait être facturée par Sibius de 20 à 30 euros par examen, a précisé M. Bézie. Sibius, qui emploie à ce stade trois personnes, cherche encore 1,7 million d'euros pour développer son produit, qu'elle espère en partie lever auprès de Bpifrance en sa qualité d'entreprise « deeptech » (à la technologie découlant directement de la recherche fondamentale). La société est accompagnée par Pulsalys, l'incubateur qui aide les chercheurs lyonnais à passer du stade du laboratoire à celui de l'entreprise.

Résolution de l'OMS sur les troubles du spectre autistique

En mai 2014, la Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé a adopté une résolution intitulée Mesures globales et coordonnées pour la prise en charge des troubles du spectre autistique, qui a été soutenue par plus de 60 pays. Dans cette résolution, l'OMS est instamment invitée à collaborer avec les États Membres et les organismes partenaires pour renforcer les moyens qu'ont les pays de faire face aux troubles du spectre autistique et autres troubles du développement.

Action de l'OMS

L'OMS et ses partenaires sont conscients qu'il faut renforcer la capacité des pays à faire en sorte que toutes les personnes atteintes de troubles du spectre autistique jouissent d'un état de santé et d'un bien-être optimaux. L'action menée s'articule autour des axes suivants:

- contribuer à ce que les gouvernements s'engagent plus résolument et contribuer à mieux sensibiliser au problème de l'autisme au niveau international;
- conseiller sur la conception de politiques et de plans d'action consacrés aux troubles du spectre autistique dans le contexte général de la santé et des handicaps mentaux;
- contribuer à rassembler des données factuelles sur les stratégies efficaces et modulables permettant d'évaluer et de traiter les troubles du spectre autistique et autres troubles du développement.

En consultation avec des experts, des associations de parents et des organisations de la société civile, l'OMS a élaboré un programme de formation des parents actuellement testé sur le terrain.

K.Amel

Tissemsilt: Lancement d'une caravane d'aide aux familles nécessiteuses



Une caravane de wilaya d'aide aux familles nécessiteuses a été lancée mardi à Tissemsilt à l'initiative de la direction de l'action sociale et de la solidarité. Cette caravane, co-organisée avec la direction des services agricoles et dont le coup d'envoi a été donné par le wali de Tissemsilt, Mahfoud Zekrifa, a distribué des denrées alimentaires à 30 familles nécessiteuses résidant dans la commune de Beni Chaib et régions limitrophes comme première étape de cette opération. Dans une déclaration à la presse, le wali a précisé que cette première opération, parrainée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme sera suivie par d'autres actions similaires, indiquant que cette caravane cible 2.000 familles nécessiteuses de la wilaya. Il a affirmé que les autorités de wilaya assisteront toujours les familles nécessiteuses en pareilles situations de confinement sanitaire en leur assurant une prise en charge sociale. La directrice de l'action sociale, Moufida Abed a annoncé, pour sa part, que cette caravane de solidarité sillonnera chaque semaine les 22 communes de la wilaya. Le directeur des services agricoles, Ali Fenazi a, quant à lui, souligné que la DSA a fourni, dans le cadre de cette caravane, des produits alimentaires de large consommation avec la contribution des agriculteurs de la wilaya.

Sidi Bel-Abbès: Lancement d'une caravane d'approvisionnement en produits alimentaires des zones d'ombre de Ras El Ma

La première caravane d'approvisionnement des familles nécessiteuses des zones d'ombre de Ras El Ma (sud de la wilaya) a été lancée mardi à Sidi Bel-Abbès dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction du Premier ministre, Abdelaziz Djerad portant sur la satisfaction des besoins de la population à la suite de la propagation du coronavirus, a-t-on appris du directeur local du commerce. Mohamed Benyeddi a déclaré que cette caravane transporte des produits alimentaires de large consommation pour les familles nécessiteuses des zones d'ombre de Ras El Ma au sud de la wilaya de Sidi Bel Abbès, à l'instar des localités d'Oued Semmar et Dar El Beida qui comptent chacune 200 familles démunies. Cette action de solidarité, à laquelle contribuent la direction du commerce, des producteurs et des opérateurs économiques, se poursuivra pour toucher toutes les zones d'ombre surtout celles au sud de la wilaya (Rdjem Demmouche et Oued Sebaa). Pour rappel, une caravane d'approvisionnement des zones isolées dont Beni Chaib, Bir Lahmam et Moulay Slissene (sud de la wilaya) a été organisée le week end dernier à Sidi Bel-Abbès. En outre, une caravane de solidarité a été lancée depuis Sidi Bel-Abbès, transportant des produits alimentaires de large consommation pour la population de la wilaya de Blida.

Aïn Temouchent: Six bus mobilisés pour le transport du personnel de la santé

Le secteur des transports dans la wilaya d'Aïn Temouchent a mobilisé six bus pour le personnel de la santé suite à la cessation temporaire de l'activité du transport collectif dans le cadre des dispositions prises pour prévenir contre la propagation du coronavirus, a-t-on appris du directeur des transports. Relevant de l'entreprise publique de transport urbain et suburbain, ces bus assurent deux dessertes par jour chacun en reliant le chef-lieu de wilaya et les communes de Beni Saf, El Amria et Hammam Bouhadjar où se situent les établissements de santé publique de proximité et les hôpitaux, a indiqué Aissa Nekmari. La ligne reliant El Amria et Aïn Temouchent permet également le transport des affiliés au secteur de la santé résidents ou exerçant à El Malah et Hassi El Ghella, la ligne Aïn Temouchent-Hammam Bouhadjar le personnel sanitaire de Chaabat Lham et la ligne Aïn Temouchent-Béni Saf le personnel de la commune de Sidi Benadda, selon M. Nekmari qui a évoqué la possibilité de fournir d'autres bus en cas de nécessité.

Relizane : Le complexe de textiles Tayal fait don de plus de 2.500 bavettes

Le complexe de textile "Tayal", implanté dans la zone industrielle de Sidi Khettab (Relizane), a fait don de plus de 2.500 bavettes à des instances et entreprises publiques, dans le cadre de la prévention contre l'épidémie de coronavirus, a-t-on appris de sa direction. Dans un communiqué de presse, la direction du complexe a indiqué qu'elle a distribué, dernièrement, une quantité de bavettes de prévention à plusieurs instances dont l'APC de Sidi Khettab, la direction de la protection civile et le centre d'enfouissement technique. Suite à la demande croissante sur les masques préventifs durant la période dernière pour la prévention contre la propagation du coronavirus, le complexe s'est lancé dans la production de quantités de ces bavettes pour faire don en vue de contribuer aux efforts nationaux pour faire face à la propagation du coronavirus. Dans le cadre des mesures de prévention contre le coronavirus, le complexe a cessé l'activité de toutes les unités et l'a limité à la production des bavettes.

Université Hassiba Ben Bouali de Chlef : Des produits désinfectants pour les hôpitaux



Des chercheurs et des enseignants de la faculté des sciences naturelles et de la vie de l'université Hassiba Ben Bouali de Chlef ont initié une opération pour la production d'importantes quantités de produits désinfectants destinés aux hôpitaux de la wilaya, a-t-on appris, auprès des initiateurs de cette action de solidarité. "L'idée a été lancée par une dizaine de chercheurs et d'enseignants, en vue de la confection d'importantes quantités de produits désinfectants destinés aux hôpitaux de Chlef", a indiqué, à l'APS, la doyenne de la faculté, Meziane Malika, signalant la distribution attendue de ces produits, "dans les prochains jours", en coordination avec les services de la wilaya, a-t-elle informé. Elle a affirmé la confection de ces produits selon le protocole et les normes prescrites par l'organisation mondiale de la santé (OMS). La responsable a souligné l'inscription de cette opération au titre de l'"élan de solidarité, enregistré à l'échelle nationale, en cette

conjoncture sanitaire difficile traversée par le pays, et nécessitant", a-t-elle dit, la "fédération des efforts de tous pour faire face à cette pandémie mondiale", louant, en outre, l'"esprit solidaire et le sens de la responsabilité de ces enseignants et chercheurs bénévoles". Mme .Meziane a assuré, par la même, la "disponibilité" des enseignants de la faculté des sciences naturelles et de la vie pour la fabrication d'autres quantités de produits désinfectants pour la wilaya, et les wilayas avoisinantes, à condition de lui fournir les matières premières nécessaires » a-t-elle ajouté. À noter que la wilaya de Chlef est le siège de nombreuses actions de solidarité, initiées par les directions exécutives, les citoyens, et la société civile, au titre des efforts de lutte contre le nouveau coronavirus. Des campagnes de nettoyage et de désinfection ont été, à ce titre, lancées à l'initiative des services de la protection civile et de la gendarmerie nationale, au niveau de nombreux quartiers et cités.

Saïda: Formation à distance pour la prise en charge des enfants autistes à domicile



L'association de wilaya "Irada" (Volonté) des enfants autistes à Saïda a lancé une initiative de formation à distance des tuteurs dont les mamans, pour la prise en charge de l'enfant autiste à domicile dans la conjoncture actuelle, a-t-on appris de la présidente de cette association. Hassini Fatiha a indiqué que cette initiative, organisée sous le slogan "Soyez spécialiste pour votre enfant", vise à préserver la continuité de la prise en charge des enfants autistes à domicile, compte tenu de l'impossibilité de les conduire au siège de l'association, dans le cadre de mesures de prévention contre le Coronavirus. Grâce à cette opération, une amélioration inattendue a été observée dans le cas de ces enfants qui bénéficient de ce programme, mis en œuvre via Internet, selon la même source. Dans ce contexte, les professionnels de la santé, les orthophonistes et les psy-

chologues ont été mobilisés pour fournir des conseils et des orientations aux mamans sur la façon de se conduire avec leurs enfants autistes à la maison, en communiquant avec eux à distance, a fait savoir Mme Hassini. L'association a également élaboré un programme pour ces enfants qui conçoit les domaines de "l'autonomie", de "la compétence linguistique", de la "coordination entre la main et l'œil", de "l'imitation" et "le mouvement" en général, a-t-on souligné. L'initiative a permis aux mamans, surtout les femmes actives, de se rapprocher plus de leurs enfants autistes et de contribuer à améliorer leur niveau cognitif, en exploitant cette conjoncture qui les oblige à rester chez elles pour prévenir contre l'infection du Covid-19, selon la présidente d'association qui recense environ 70 enfants autistes pris en charge par des spécialistes.

Ben Adel

Un test sanguin pour détecter 50 types de cancer

Des tests sanguins pour dépister le cancer sont mis au point depuis plusieurs années par les scientifiques, avec des approches différentes. Un nouveau test, basé sur l'étude des profils de méthylation de l'ADN, compte sur un algorithme pour trier les échantillons cancéreux des non cancéreux.

Aller se faire dépister pour le cancer de la prostate ou le cancer du sein n'est pas une partie de plaisir. Les examens sont souvent invasifs ou douloureux. Depuis quelques années, les chercheurs essaient de mettre au point un test de dépistage du cancer qui ne nécessiterait qu'une prise de sang. Plusieurs marqueurs tumoraux excrétés par les cellules cancéreuses sont détectables dans la circulation sanguine. Des chercheurs américains se sont intéressés à l'un de ces marqueurs : l'ADN tumoral circulant. Dans une publication parue dans *Annals of Oncology*, ils éprouvent sur plus de 6.000 échantillons un test de dépistage basé sur l'analyse de l'ADN tumoral circulant par un algorithme.



Sur la trace des marqueurs épigénétiques

Les tumeurs excrètent dans le sang des morceaux d'ADN qui portent des marqueurs épigénétiques spécifiques, appelés méthylations. Les méthylations sont indispensables à plusieurs mécanismes cellulaires dont l'expression des gènes. L'algorithme, entraîné par machine learning,

classe les échantillons, en cancéreux ou non cancéreux, selon les motifs de méthylation portés par l'ADN circulant. Il est capable d'analyser un million de sites de méthylation parmi les 30 millions dispersés le long du génome humain. Cette méthode basée sur les mathématiques est-elle efficace pour diagnostiquer une maladie ? Eh bien cela dépend du cancer et

de son stade ! Globalement, l'algorithme a diagnostiqué avec succès 43,9 % des cinquante types de cancers testés. Cela semble peu, mais l'algorithme se défend mieux dans certains cas.

Moins de 1 % de résultats faux-positifs

Plus le stade de la maladie est

avancé, plus le test est efficace. Par exemple, le taux de vrais-positifs pour les cancers au stade métastatique est de 83 % contre seulement 39 % pour les plus précoces. Parmi les douze cancers les plus agressifs testés (cancer de l'anus, de la vessie, de l'œsophage, du cou et de la tête, de l'estomac, du foie et de la vésicule biliaire, des poumons, des ovaires, du pancréas, et les lymphomes), 67,3 % des tests sont des vrais-positifs. Le taux de faux-positifs, c'est-à-dire que le test diagnostique un cancer alors qu'il n'y en a pas, est seulement de 0,7 %. En comparaison, on estime que 3 à 6 % des mammographies produisent un résultat positif alors que la femme n'a pas de cancer. De plus, ce test de dépistage est capable d'identifier le tissu d'origine de l'ADN circulant. L'algorithme a prédit correctement l'origine des cancers avec une précision de 93 %. Même si l'algorithme n'a pu détecter que 39 % des cancers au stade précoce, les chercheurs pensent qu'il pourrait être utilisé pour des campagnes de dépistage multicancer au sein de la population.

Maladie de Paget



La maladie de Paget, aussi connue sous le nom d'ostéite déformante, est une maladie chronique caractérisée par un remodelage osseux accru. Le tissu osseux se détruit par endroits et se multiplie anarchiquement à d'autres, en raison d'une suractivité et une anormalité (plus gros que la normale) des ostéoclastes (les cellules qui détruisent l'os). Cela entraîne une hypertrophie, une déformation et une fragilisation de l'os. Les atteintes se localisent le plus souvent au niveau du bassin, des vertèbres lombaires, du fémur, de la colonne dorsale et du crâne. La maladie de Paget concerne 3 % à 4 % des sujets âgés de plus de 45 ans et deux fois plus les hommes que les femmes, avec une forte incidence génétique.

Maladie de Paget : symptômes

L'évolution de la maladie de Paget est lente et variable. Elle est souvent découverte fortuitement lors d'un bilan radiologique standard. Plusieurs signes cliniques peuvent être révélateurs :

- déformations osseuses (hypertrophie du crâne, tibia incurvé, aplatissement du thorax, cyphose de la colonne vertébrale...);

- arthrose et douleurs articulaires ;
- céphalées dues à la compression nerveuse ;
- fatigue ;
- fractures.

Le diagnostic est confirmé par une scintigraphie osseuse et un bilan sanguin (augmentation de la phosphatase alcaline). La maladie de Paget peut donner lieu à des complications : œdèmes locaux, surdité, compression de la moelle rachidienne, hypertension artérielle...

Maladie de Paget : évolution et traitement

Dans la majorité des cas, la maladie est bénigne. Il arrive souvent qu'elle se normalise d'elle-même sans aucun traitement. Environ 1 % des patients développent un cancer osseux, où le pronostic est beaucoup moins favorable. Lorsque les symptômes sont invalidants ou donnent des complications, on prescrit un traitement à base de bisphosphonates ou de calcitonine, qui freinent la résorption osseuse, avec parfois une supplémentation en calcium et vitamine D. Ce traitement doit être suivi pendant plusieurs années pour stabiliser et normaliser l'activité du tissu osseux.

Le SARS-CoV-2 pourrait faire aussi des dégâts cardiovasculaires

Selon une récente revue publiée dans le *Journal of American Medicine Association*, le nouveau coronavirus pourrait engendrer des effets néfastes sur le système cardiovasculaire. On sait que la famille des coronavirus est connue pour affecter le système cardiovasculaire. Il était donc légitime d'étudier cet aspect concernant le nouveau coronavirus SARS-CoV-2, responsable de la maladie du Covid-19. Une récente revue publiée dans le *Journal of American Medicine Association (JAMA)* nous aide à faire le point.

L'inflammation en cause

Dans les cas sévères de Covid-19, ce n'est plus le virus à proprement parler qui laisse des séquelles ou tue le patient, mais c'est la cascade inflammatoire trop brutale de l'organisme. Au niveau cardiovasculaire, une forte sensibilité à la troponine (une protéine qui entre dans la construction des fibres musculaires, y compris celles du muscle cardiaque, pour gérer leur contraction) serait un facteur de risque. Selon cette revue, le syndrome

respiratoire aigu sévère engendré par l'infection au SARS-CoV-2 semble affecter le myocarde et provoquer des myocardites. Des cas d'autopsie sporadiques suggèrent une infiltration du myocarde par des cellules inflammatoires.

Des données anecdotiques

Certains cas cliniques et de données éparses confirment le fait que les dégâts cardiovasculaires causés par le SARS-CoV-2 sont bien réels. Ils sont parfois, la cause de la mort du patient. Bien sûr, le fait de souffrir d'une maladie cardiaque ou d'une faiblesse cardiovasculaire ne peut qu'aggraver la situation. Les auteurs suggèrent de mettre en place un registre prospectif des patients atteints de Covid-19 avec un enregistrement systématique des variables cliniques et des complications cardiovasculaires. En effet, cela pourrait être utile pour mieux identifier l'entière des complications cardiovasculaires afin de développer un modèle de risque de complications cardiaques et pour identifier ou prédire la réponse à divers traitements.

Microbiote, les pommes bios auraient l'avantage sur les pommes traitées

Une pomme contiendrait à elle seule plus de 100 millions de bactéries, intéressantes pour notre microbiote intestinal. Les pommes biologiques auraient toutefois une plus grande variété bactérienne que les autres. Selon une étude scientifique, publiée dans la revue *Frontiers in Biology*, une pomme tout ce qu'il y a de plus ordinaire transporterait plus de 100 millions de bactéries, réparties sur la peau, la tige et le calice (vestige de la fleur). Mais loin d'être néfastes, ces bactéries participeraient au maintien d'un microbiote intestinal équilibré et sain. Cela dit, mieux vaudrait privilégier les pommes issues de l'agriculture biologique car, outre l'absence de pesticides, celles-ci hébergeraient une communauté bactérienne plus diversifiée et plus équilibrée, révèle l'étude. Une plus grande variété d'espèces bactériennes qui pourrait rendre les

pommes bios meilleures pour la santé en plus d'être meilleures pour l'environnement. "Les bactéries, les champignons et les virus présents dans nos aliments colonisent notre intestin de façon transitoire", explique l'auteure principale de l'étude, le professeur Gabriele Berg, de l'université de technologie de Graz (Autriche). "La cuisson tue la plupart d'entre eux. Les fruits et légumes crus sont donc une source particulièrement importante de microbes intestinaux", ajoute-t-elle. "Les pommes fraîchement récoltées et gérées de manière biologique hébergent une communauté bactérienne nettement plus diversifiée, plus homogène et distincte, par rapport aux pommes conventionnelles", a détaillé le Pr Berg. "On s'attendait à ce que cette variété et cet équilibre limitent la prolifération d'une espèce en particulier, .

Lutte contre le terrorisme : Destruction de deux casemates pour terroristes à Djelfa et Skikda



Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont découvert et détruit, le 31 mars 2020, suite à deux opérations de recherche et de ratissage menées à Djelfa en 1^{re} Région Militaire et Skikda en 5^e Région Militaire, deux (02) casemates pour terroristes contenant des vivres, des effets vestimentaires et de couchage et divers objets, alors qu'un autre détachement de l'ANP a détruit, dans la localité d'El Mounaardj El Abiadh, commune de Stah Guentis, wilaya de Tébessa en 5^e Région Militaire, deux (02) bombes de confection artisanale". Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP a appréhendé, à Chlef en 1^{re} Région Militaire, un (01) narcotrafiquant à bord d'un (01) véhicule touristique chargé de (30,3) kilogrammes de kif traité, tandis que des Garde-côtes ont saisi (30,5) kilogrammes de la même substance, à Boumerdès. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP a intercepté, à Oum El Bouagui en 5^e Région Militaire, deux (02) narcotrafiquants et saisi un (01) véhicule touristique et (1794) comprimés psychotropes, alors que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont saisi (2471) unités de différentes boissons et (1220) paquets de tabac à El-oued en 4^e Région Militaire. De même, un détachement de l'ANP a saisi à In-Guezzam en 6^e Région Militaire, (03) véhicules tout-terrain et (2,96) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande. Par ailleurs, une unité de sauvetage et de recherche relevant des Forces Navales a réussi à secourir treize (13) candidats à l'émigration clandestine de différentes nationalités africaines et à repêcher les cadavres de trois (03) autres personnes, tandis que les recherches se poursuivent pour retrouver trois (03) disparus et ce, suite au naufrage de leur embarcation pneumatique à deux miles marins au nord-est de Kherouba, wilaya de Mostaganem en 2^e Région Militaire.

Tribunal de Sidi M'hamed : Une main de fer s'abat sur Abdelghani Hamel et les membres de sa famille

Le juge du tribunal de Sidi M'hamed a eu ce mercredi la main lourde en prononçant un verdict sévère contre l'ancien DGS Abdelghani Hamel, les membres de sa famille et les autres personnes impliquées dans le dossier. Ainsi, l'ancien DGSN écope de 15 ans de prison ferme et d'une amende de 8 millions de dinars pour l'accusation de « corruption » et « d'enrichissement illicite et son épouse Annani Salima est condamnée à deux ans de prison ferme et une amende de 1 million de dinars. Dix ans de prison ferme et six millions d'amende est la peine retenue contre Amiar Hamel, fils aîné de l'ex-DGSN, huit ans de prison ferme et 5 millions de dinars d'amende contre Hamel Chafik, alors que Hamel Mourad est condamné à 7 ans de prison ferme et 5 millions de dinars d'amende. Chahinez Hamel, la fille de l'ex-patron de la police a écopé pour sa part de 3 ans de prison ferme et 5 millions de dinars d'amende. Cela en plus d'une amende globale de 32 millions de dinars contre les entreprises des enfants d'Abdelghani Hamel. S'agissant des autres responsables impliqués dans le dossier, leur peine se déclinent comme suit: Abdelghani Boudiaf: 3 ans de prison ferme et 1 million de dinars d'amende, Abdelghani Zaâlane: 3 ans de prison ferme et 1 million de dinars d'amende, Zoubir Bensabbane: 3 ans de prison ferme, Moussa Ghélai: 5 ans de prison ferme et 1 million de dinars d'amende, Rehaïmia Mohamed: 3 ans de prison ferme et 500.000 dinars d'amende. Pour sa part, Chenini Nasser a bénéficié d'un acquittement.

Bechar : Arrestation de trois narcotrafiquants et saisie de plus d'un kilogramme de kif traité

Trois (3) trafiquants de drogue, dont deux frères, ont été arrêtés à Bechar en possession de 1,23 kg de kif et 649 comprimés de psychotropes, par les éléments de la brigade antidrogue et celle de recherches et d'intervention (BRI), au cours de deux opérations menées en milieu urbain communication de la Sûreté de wilaya. La première opération a été effectuée à la suite de l'exploitation de renseignements faisaient état d'activités de commercialisation illégale de drogue à Bechar ayant conduit à l'arrestation d'un trafiquant, dont la perquisition du domicile, ordonnée par la justice, a permis la saisie de 582 comprimés psychotropes et huit (8) flacons liquides de mêmes substances ainsi qu'un montant de 2.500 DA, recette de la vente illégale de psychotropes. La seconde opération de lutte contre les réseaux de trafic de drogue en milieu urbain a donné lieu à l'arrestation de deux frères dans deux (2) affaires distincts de détention et commercialisation illégale de drogue, et à la saisie de 1,23 kg de kif traité et de 67 comprimés de psychotropes ainsi qu'un montant de 77.000 DA, recette de la vente illégale de ces drogues.

Annaba: Saisie de 30 000 bouteilles d'eau minérale pour absence de registre de commerce

Pas moins de 30 000 bouteilles d'eau minérale ont été saisies dans la commune d'El Bouni (wilaya d'Annaba) pour absence de registre de commerce. La marchandise a été retrouvée dans un garage d'un particulier dans la région de Hadjer Diss lors d'un contrôle mené conjointement par les services de la direction du commerce et la Gendarmerie nationale dans le cadre de la lutte contre la spéculation et toute autre pratique commerciale frauduleuse. Soulignant que la personne ayant stocké illicitement cette marchandise a été soumise à la procédure judiciaire en vigueur, les services de cette direction ont expliqué que les opérations de contrôle actuelles visent principalement l'instauration du respect des règles de la transparence et de la loyauté



des transactions commerciales. Par ailleurs, les brigades de contrôle de la qualité et de répression de la fraude relevant de la direction du commerce ont saisi au cours des dernières 24 H pas moins de 995 Kg de denrées alimentaires pour défaut de facturation et 357 kg de viandes blanches impropres à la consommation.

Tébessa : 2 condamnations à 5 ans de prison pour cambriolage d'un local commercial

Les policiers de la sûreté de la daïra d'Ouenza, située à 90 km au nord-est de Tébessa, ont mis un terme aux agissements d'un groupe de malfaiteurs. Et ce, suite à la plainte déposée par un commerçant de 40 ans, après le cambriolage de son local de vente et réparation de téléphones portables. Les policiers ont pu identifier trois suspects (26-27-49 ans) qui seront arrêtés. La perquisition de leurs domiciles a permis la récupération d'un lot d'objets volés : 111 télé-

phones portables, 16 tablettes numériques, 53 écouteurs, 23 montres-bracelets ainsi que d'autres appareils de téléphonie mobile. Présentés devant le tribunal d'El Aouinet, deux des trois accusés ont écopé chacun d'une peine de prison ferme de 5 ans, au moment où le troisième compare à bénéficié de l'acquittement. Notons que les mêmes personnes ont été également citées dans une autre affaire de vol d'un magasin, selon le communiqué de la cellule de presse de la sûreté de la wilaya de Tébessa.

Produits alimentaires: Arrestation de péculateurs ces dernières 24h

Les unités de la Gendarmerie nationale (GN) ont traité, lundi, 128 affaires et arrêté 124 individus dans le cadre de la lutte contre la spéculation, le monopole et la fraude des produits alimentaires de large consommation. Dans le but de lutter contre les comportements criminels des opportunistes qui saisissent la conjoncture actuelle, marquée par la propagation du nouveau coronavirus, les unités de la Gendarmerie nationale ont saisi 78 tonnes et 88kg de produits alimentaires, 27 747 litres d'huile de table, 28548 bouteilles d'eau minérale, 225 bouteilles d'eau de javel, 120 bouteilles de solution aromatisée, 124

bouteilles de savon liquide et 53 unités de différentes sortes de pommade. La Gendarmerie nationale appelle les citoyens à "participer efficacement à la lutte contre toutes les formes de criminalité, en signalant immédiatement toute opération de spéculation, de monopole ou de fraude, ou toute autre infraction ou atteinte à l'intérêt public, rappelant les supports technologiques mis à la disposition du citoyen, à savoir le numéro vert de la Gendarmerie nationale 10-55 et le site des pré-plaintes et renseignements en ligne (PPGN.MDN.DZ) ou en contactant l'unité la plus proche de la GN.

El Bayadh: Saisie de plus de 40qx de produits alimentaires destinés à la spéculation

Les éléments de la gendarmerie nationale à El Bayadh ont saisi, dernièrement, plus de 40 quintaux de denrées alimentaires stockées et destinées à la spéculation. L'opération a été menée par les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Chellala accompagnés par des agents de contrôle de la direction du commerce. L'inspection de l'entrepôt au niveau de la commune de Chellala a

permis de découvrir ladite quantité de différents produits alimentaires, dont plus de 25 quintaux de semoule et de farine, plus de 24 quintaux de sucre, plus de 1.000 litres d'huile de table et environ 1,5 quintaux de lait en poudre. Une procédure judiciaire a été engagée contre le contrevenant, qui sera présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Labiodh Sidi Cheikh.

FAF Le BF s'est réuni... pour se réunir

L'on s'attendait à des prises de décisions importantes de la part du Bureau fédéral de la FAF, réuni mardi par vidéo conférence. Il n'en fut rien. Les membres de la Fédération se sont contentés, au cours de ce conclave de 2 heures 30 minutes, d'ouvrir un compte bancaire « spécial aide » en guise de solidarité avec le peuple algérien en cette période de pandémie. Toutes les Ligues sont priées de l'alimenter avant que la somme réunie ne soit versée ensuite au niveau du fonds national pour la lutte contre le COVID-19. Une simple note en interne aurait suffi pour cette louable initiative, il n'était pas nécessaire de réunir le Bureau fédéral pour ça. Mais visiblement les responsables de la FAF ont voulu marquer le coup en montrant leur solidarité publiquement. Une opération de communication en somme pour meubler le vide sidéral sur le plan sportif. Justement, la suite du championnat, l'avenir de la saison n'ont pas du tout évoqué au cours de cette réunion. « Cette séance revêt un caractère exceptionnel et sera mise sous le sceau de la solidarité avec le peuple algérien, ce



qui relègue les considérations purement sportives, notamment celles liées aux compétitions, à une date ultérieure », a justifié la FAF dans son communiqué publié sur son site, tout en ajoutant que « la FAF et la LFP continueront à suivre de près l'évolution de la situation au double niveau national et international à travers les cellules (FAF et

LFP) mises en place à cet effet, et ce, en étroite collaboration et coordination avec les pouvoirs publics, notamment le Ministère de la jeunesse et des sports (MJS) ». Apparemment, la Fédération est à l'attente des instructions de la tutelle, voire des hautes autorités du pays, qui décideront à sa place de la suite à donner aux événements.

Une manière à peine déguisée de fuir ses responsabilités, mais l'on n'est pas vraiment étonné. Abdelkrim Medouar avait déjà donné le ton en déclarant il y a quelques jours, que « tout débat sur le championnat est actuellement inapproprié ». Certes la priorité des priorités en ce moment est de lutter contre l'épidémie rampante du coronavi-

rus. Mais on aurait toutefois souhaité que les dirigeants sportifs prennent pour une fois leur courage pour annoncer le prolongement de la trêve, comme l'ont fait le CIO, l'UEFA et pleine de fédérations à travers le monde. D'autant que le report est incontournable. Mais si l'on fie à la dernière décision officielle de la LNF, le championnat reprendra le 5 avril, c'est-à-dans trois jours. Ce qui est aberrant et ridicule. Jusqu'hier aucune décision ni communiqué des instances du football n'est venu l'annuler. Devant ce mutisme, les clubs ne savent plus sur quel pied danser. Ils se posent des questions légitimes. Le championnat va-t-il reprendre ? Si c'est oui, ce sera quand ? Tout le monde voudrait être fixé en ces temps d'incertitude. La FAF et la Ligue auraient pu faire un effort de se projeter un peu dans l'avenir et fixer une date de reprise plus ou moins acceptable, tout en se réservant le droit de la changer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. L'on se demande dès lors à quoi servent ces deux institutions ?

Ali Nezlouli

L'option d'achat de Bentaleb fixée à 10 millions d'euros

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé d'ouvrir, à partir d'hier un compte spécial d'aide et de solidarité avec le peuple algérien et d'une contribution de la famille du football pour venir en aide aux personnes atteintes par la pandémie de coronavirus (Covid-19) et aux familles démunies. L'ouverture de ce compte a été décidée par les membres du bureau fédéral, lors de la réunion mensuelle tenue mardi par visio-conférence, sous la présidence du patron de la FAF Kheireddine Zetchi, en présence du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar. "Une fois le montant rassemblé avec la contribution de toutes les Ligues, auquel s'ajoutera celle de la FAF, il sera versé au niveau du compte spécial ouvert au niveau de l'agence BEA où est domicilié la FAF, avant qu'il soit, à son tour, versé au niveau du fonds national pour la lutte contre le COVID-19", a indiqué mercredi un communiqué de l'instance fédérale. La FAF a désigné Abdallah Gueddah (président de la commission des finances de la FAF) et Amar Bahloul (président de la commission de coordination des Ligues), en collaboration avec Mohamed Saad, secrétaire général de la FAF, pour prendre en charge cette opération auprès des Ligues. "La FAF et la LFP continueront à suivre de tout près l'évolution de la situation au double niveau national et international à travers les cellules (FAF et LFP) mises en place à cet effet, et ce, en étroite collaboration et coordination avec les pouvoirs publics, notamment le ministère de la Jeunesse et des Sports"

Décès de Pape Diouf : L'hommage de Karim Ziani



L'ancien manager général puis président de l'OM, Pape Diouf, s'est éteint ce mardi soir des suites de la pandémie du Coronavirus. Son ancien joueur, Karim Ziani, n'a pas tardé à lui rendre hommage. Alors qu'il se trouvait à Dakar, Pape Diouf contracta le COVID-19 et décéda malheureusement quelques heures plus tard au sein du Centre Hospitalier Universitaire de Fann. L'ancien phocéen, Karim Ziani (62 sélections, 5 buts), n'a pas manqué de lui rendre un hommage sur son compte Twitter dès l'annonce de cette tragique nouvelle. Très proche des joueurs du fait de son passé de journaliste puis d'agent sportif, Pape Diouf joua un grand rôle dans la venue de l'Algérien (alors au FC Sochaux Montbéliard) à l'Olympique de Marseille. D'ailleurs, l'ancien président de l'OM (2005-2009) n'avait pas tari d'éloges sur le joueur désormais retraité. « Karim est un garçon qui a démontré ses qualités en une saison pleine de L1. Il a la capacité d'éliminer très rapidement l'adversaire et de marquer des buts. Il sait donner des ballons et apportera à notre ligne offensive ce qui a pu parfois faire défaut. Ce que Franck Ribéry a pu incarner dans un style autre que celui de Karim ». Décédé à l'âge de 68 ans, le Franco-Sénégalais était fortement apprécié par le milieu du football. Dirigeants, journalistes, joueurs, entraîneurs, tous sont unanimes, c'est un homme au grand cœur qui nous a quitté. Qu'Allah lui accorde miséricorde.

Karaté : Vers un Championnat d'Algérie Kata en visio-conférence

La Fédération algérienne de karaté-do (FAK) songe à faire disputer le Championnat national de la spécialité Kata en mode visio-conférence, si le confinement imposé par la pandémie du nouveau coronavirus perdure. Plusieurs événements nationaux et internationaux sont en effet inscrits au programme de la FAK pour les semaines et mois à venir. Etant donné que la pandémie du nouveau coronavirus risque de compromettre bon nombre d'entre eux, l'instance a décidé de "sauver" les compétitions qui peuvent l'être. Ainsi, et partant du principe que le Kata n'exige pas la présence d'un adversaire direct, car s'agissant d'une sorte d'exhibition, la FAK a considéré qu'elle pouvait organiser ce Championnat national à distance. Pour l'heure, la date officielle n'a pas encore été arrêtée, la FAK attendant de confirmer d'abord si le confinement

prendra fin, comme annoncé par les pouvoirs publics, le 4 avril prochain, ou s'il sera prolongé au-delà. L'instance s'est donc contentée d'annoncer aux athlètes que ce Championnat d'Algérie Kata aura bien lieu, d'une manière ou d'une autre, les encourageant au passage à bien garder la forme. S'agissant d'une première, la FAK a admis être confrontée à certaines difficultés sur le plan organisationnel, mais s'est engagée à tout mettre en œuvre pour la réussite de l'événement. Même confinés chez eux, les karatékas pourront faire leur exhibition, que des juges-arbitres suivront en direct, avant de leur attribuer une note. Selon la FAK, et toujours dans le cas où la pandémie du nouveau coronavirus viendrait à perdurer, les karatékas algériens disputeraient le prochain tournoi international (Kata) de la même manière, c'est-à-dire en mode visio-conférence.

Newcastle : L'option d'achat de Bentaleb fixée à 10 millions d'euros



L'option d'achat du milieu international algérien Nabil Bentaleb, prêté durant le mercato d'hiver à Newcastle par le club allemand de Schalke 04, est fixée à 10 millions d'euros, rapporte mardi la presse anglaise. Toutefois, la direction des « Magpies » ne s'est pas encore manifestée pour racheter le contrat du joueur algérien. Ce dernier a retrouvé la Premier League en janvier dernier après une première partie de saison très difficile en Bundesliga, où il n'a disputé aucune rencontre avec l'équipe première. Bentaleb

(25 ans) a pris part à trois rencontres sur cinq de la formation anglaise avant la trêve forcée provoquée par le nouveau coronavirus (Covid-19). Il devrait retrouver une place de titulaire dès le retour à la compétition, selon la même source. Eloigné des terrains depuis septembre, Bentaleb (25 ans) avait rejoué en novembre dernier avec l'équipe réserve de Schalke (U-23). Le natif de Lille (France) avait été victime d'une déchirure du ménisque, nécessitant une intervention chirurgicale.

Coronavirus:
131 nouveaux cas confirmés et 14 nouveaux décès enregistrés en Algérie

Cent trente-et-un (131) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et quatorze (14) nouveaux décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le nombre de cas confirmés à 847 et celui des décès à 58, a indiqué mercredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le professeur Djamel Fourar. "Les nouveaux cas de décès ont été enregistrés à Alger (5 cas), Blida (3) et un seul cas au niveau des wilayas de Ghardaïa, Oum El-Bouaghi, Relizane, Médéa, Tizi Ouzou et Ain Temouchent", a précisé le Pr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie. "Les 847 cas confirmés sont répartis sur 39 wilayas du pays, alors que les décès ont été enregistrés au niveau de 19 wilayas", a-t-il précisé. Concernant le nombre de personnes guéries, le Pr Fourar a précisé qu'il a atteint 61. Le même responsable a tenu, en outre, à réitérer la nécessité pour les citoyens de "respecter les recommandations des spécialistes s'agissant des règles d'hygiène personnelle et environnementale ainsi que des conditions de confinement sanitaire."

N°829 jeudi 02 Avril 2020 — Email : monde.adm@gmail.com
WebSite : www.lemondeadm.com — Prix : 20 DA

Décret présidentiel

Le Président Tebboune décrète une grâce présidentielle pour 5037 détenus

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé, hier, un décret présidentiel portant des mesures de grâce au profit d'un groupe de 5037 détenus, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé, mercredi 01 avril 2020, un décret présidentiel portant des mesures de grâce au profit de 5037 détenues", lit-on dans le communiqué de la Présidence. "Les mesures de grâce concernent les individus non détenus condamnés définitivement dont il ne reste de leur peine que douze (12) mois ou moins à purger, ainsi que ceux dont il ne reste de leur peine que dix-huit (18) mois ou moins à purger", note le communiqué. Il s'agit également selon le décret présidentiel "d'une réduction partielle de 18 mois de la peine si le restant à purger est supérieur à 18 mois et égale à 20 ans au moins". "La réduction totale et partielle de la peine est portée à vingt-quatre (24) mois pour les détenus,

condamnés définitivement, dont l'âge est égal ou dépasse 60 ans à la date de la signature du décret", poursuit la même source. Ces mesures de grâce excluent "les individus condamnés par les juridictions militaires, les individus condamnés dans des affaires de crimes terro-

ristes, trahison, espionnage, massacre, trafic de drogues, fuite, parricide, empoisonnement, les délits et crimes d'attentat à la pudeur avec ou sans violence sur mineurs avec viol, les crimes de dilapidation volontaire et de détournement de deniers publics.



Covid-19:
Le ministre du Travail réaffirme la solidarité "absolue" de l'Etat avec le peuple algérien.

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Chawki Acheuk Youcef, a réaffirmé, hier la solidarité "absolue" de l'Etat avec le peuple algérien, en ces circonstances sanitaires exceptionnelles que traverse le pays. Le ministre qui donnait le coup d'envoi de la Caravane de solidarité avec les citoyens de la wilaya de Blida, sous le slogan "Nous sommes avec vous-Nous sommes tous l'Algérie", a réaffirmé la solidarité "absolue" de l'Etat avec le peuple algérien, "en cette situation sanitaire exceptionnelle que traverse le pays jusqu'à ce que nous surmontions, avec l'aide de Dieu, cette phase en toute sécurité, comme l'avait affirmé, mardi, le Président de la République lors de sa rencontre avec des médias nationaux». À cette occasion, M. Chawki a salué cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la solidarité avec la population de la wilaya de Blida, en ce sens qu'elle "reflète l'esprit de cohésion et d'entraide entre Algériens, notamment en de pareilles circonstances". L'objectif de la Caravane qui prévoit des aides en faveur des Blidéens consistant en des masques.

المتضمن تنظيم الصفقات العمومية و تفويضات المرافق العام، فإن بلدية البويرة تعلن عن عدم جدوى انهاء
الوطنية المفتوحة رقم 2020/02 و الخاصة بالفتاء 04 سيارات إدارية و الصادر بجريدة المراكاتنا بتا
2020/01/22 و جريدة العالم للإدارة بتاريخ 2020 /01/23 و هذا لعدم وصول الأظرفة بجلسة فتح الأظرفة بتا
2020/02/02.